

Rapport de préfiguration d'un
Centre européen d'études républicaines

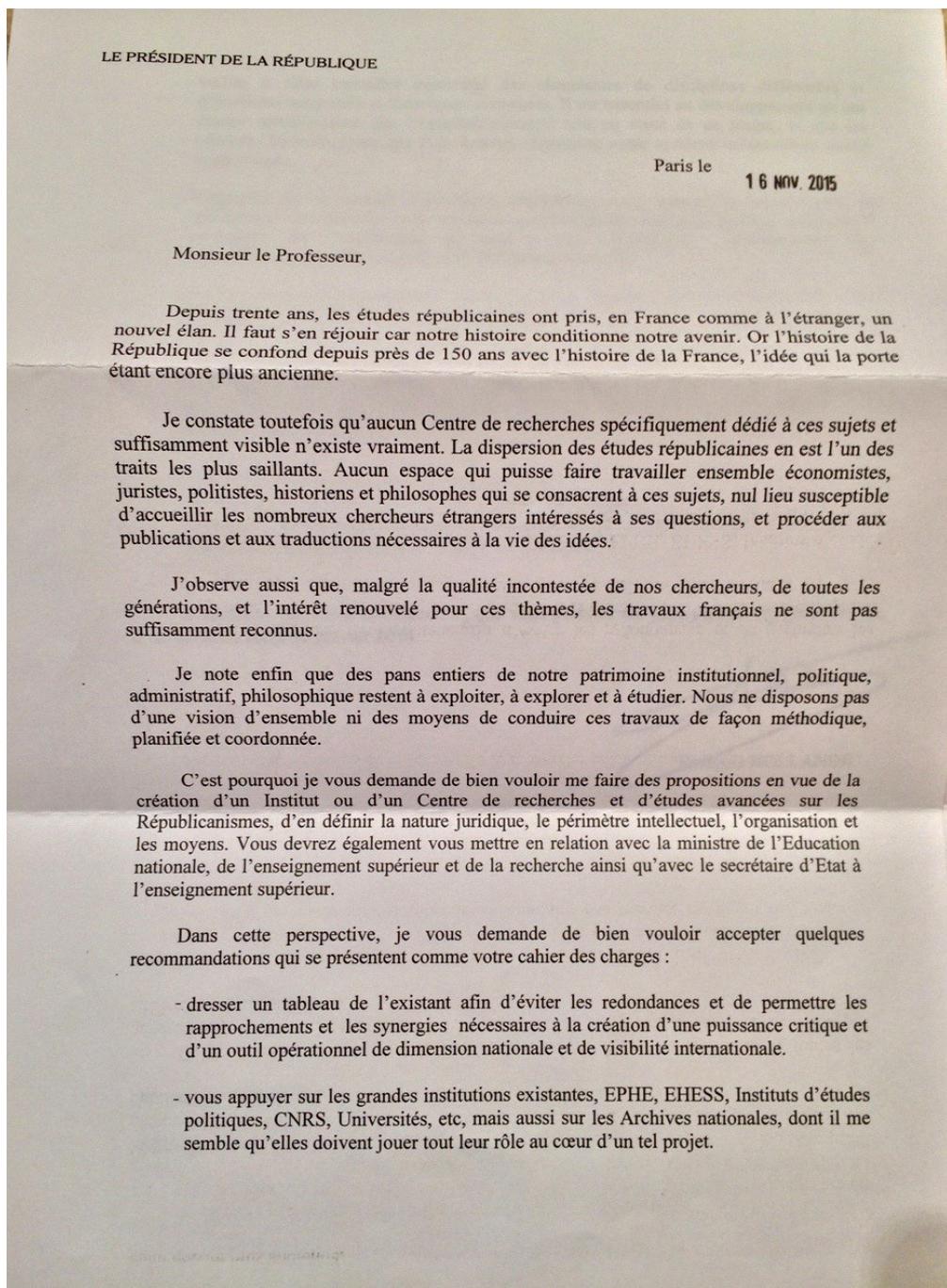
Remis au Président de la République

Établi par

Olivier Christin
Professeur à l'Université de Neuchâtel
Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études

22/06/2016

Lettre de mission du Président de la République



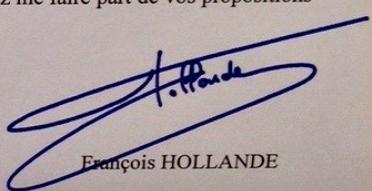
- veiller à faire travailler ensemble des chercheurs de disciplines différentes et d'horizons temporels et théoriques contrastés. Il est essentiel au développement de ces études républicaines que l'interdisciplinarité soit au cœur de ce projet, et que les césures chronologiques qui trop souvent organisent notre système universitaire soient aussi levées.

- s'appuyer sur un conseil scientifique, pluridisciplinaire, français et international, de très haut niveau, de telle sorte que nous ayons la garantie de la qualité des programmes envisagés, de l'implication de tous et du rayonnement international (tout particulièrement européen) de cette institution nouvelle.

- prendre en compte la nécessité d'une ouverture européenne et internationale comme dimension structurante du travail de cette institution, par l'accueil de chercheurs étrangers, l'organisation de colloques internationaux, et un travail indispensable d'échanges, de publications et de traductions permettant d'offrir à la connaissance des chercheurs français et étrangers des travaux aujourd'hui non traduits. J'insiste sur la nécessité d'établir un réseau international autour des études républicaines dont cette nouvelle structure pourra être la tête.

- utiliser les ressources numériques pour concevoir cette institution comme un centre de ressources de qualité internationale pour les étudiants comme pour les chercheurs confirmés, qu'ils soient français ou étrangers, au sein de partenariats avec des grandes institutions existantes comme la BNF ou Canopée.

Je souhaite, Monsieur le Professeur, que vous puissiez me faire part de vos propositions d'ici la fin du mois de janvier 2016.



François HOLLANDE

M. Olivier CHRISTIN
12 Place Jules Ferry
69006 LYON

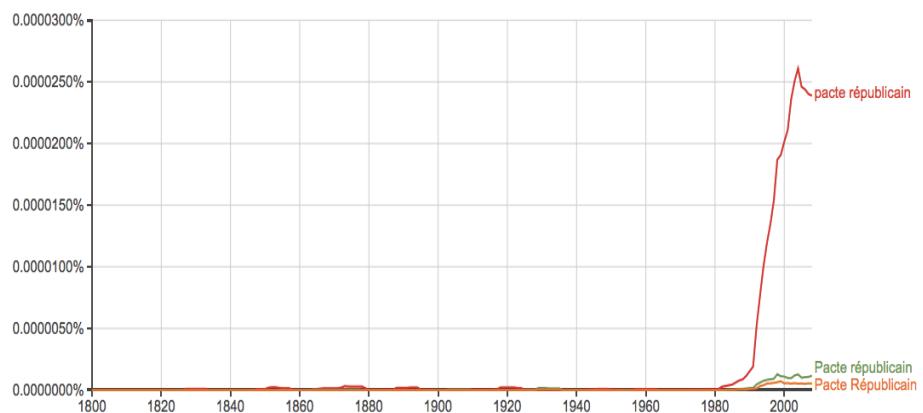
Sommaire

Préambule	5
État des lieux.....	10
L'épuisement des théories classiques.....	10
La recherche française, entre excellence et morcellement.....	14
Un centre européen d'études républicaines - Modèles juridiques	21
Un centre européen d'études républicaines - Activités et productions.....	28
Synthèse des propositions.....	37
Annexes	40
Liste des personnes rencontrées	42
Sigles et abréviations.....	44
Lettres d'intention	45
Un centre européen d'études républicaines : Gouvernance et organisation	61
Projets : colloque inaugural, exposition inaugurale, colloques internationaux et enquêtes en cours	64
État des lieux :	89
L'exemple des études républicaines en Italie.....	89
Textes réglementaires et documents officiels	101

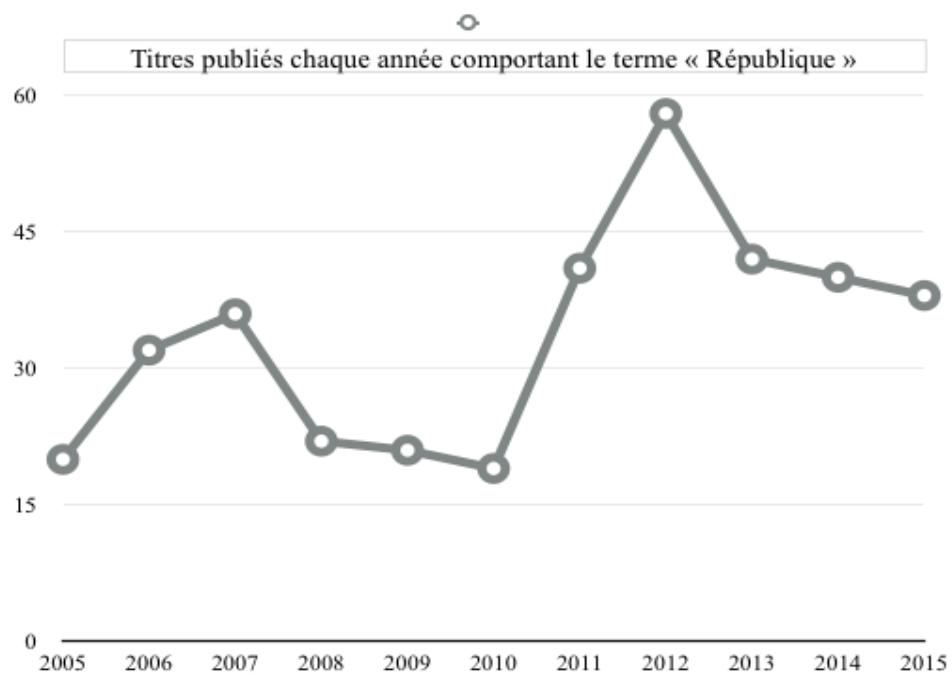
Préambule

La République et les « valeurs républicaines » sont partout. Les discours politiques les plus importants, les positions et les propositions des états-majors des partis, les éditoriaux de la presse écrite et audio-visuelle, les titres à succès de figures intellectuelles consacrées les invoquent à l'envi, ne serait-ce, chez certains, que pour les déclarer « en danger », en déplorer les échecs ou les reculs et appeler à un sursaut et à un réveil des traditions et des exigences républicaines.

Les occurrences des syntagmes « valeurs républicaines » ou « pacte républicain » connaissent ainsi une progression spectaculaire depuis les années 1980.



Chaque année, avec des pics lors des grandes échéances électorales comme en 2007 et 2012, des dizaines d'ouvrages paraissent en France, qui se proposent de faire l'histoire de la République ou d'annoncer la naissance d'une nouvelle République, de célébrer ses vertus ou d'en dénoncer les manquements, d'en expliquer le fonctionnement ou d'œuvrer à sa transformation pour, justement, la rendre plus républicaine.



Pourtant, la République est peut-être plus que jamais insaisissable. Dans les mots tout d'abord, car le modèle républicain et les valeurs républicaines pâtissent d'un brouillage conceptuel et lexical, qui en compliquent la perception et la réception : la multiplication des inventions lexicales (« laïcité active » ou « passive », « ouverte » ou « fermée »), les captations d'héritage (comme dans « Riposte laïque »), les confusions (entre Patrie et Nation, par exemple) ou les détournements de sens traditionnel (le terme de « Républicains » pouvant désormais revêtir dans l'espace politique français un sens clairement emprunté à la politique nord-américaine) en témoignent, qui participent d'une perte des repères républicains et d'une confusion dans la sphère publique sur un certain nombre de termes ou d'enjeux pourtant centraux.

Les citoyens ordinaires, les jeunes, les populations fragilisées, marginalisées ou récemment arrivées qui s'estiment en partie exclus et privés

des biens particuliers que la République promet en théorie à tous - l'égalité devant la loi, la protection des personnes et des biens, la liberté d'opinion et d'expression, y compris religieuse, l'accès équitable aux soins et à l'éducation - peuvent trouver ici une difficulté supplémentaire à se reconnaître dans la République. Cet éloignement - qui s'exprime dans des formulations très variées - doit être pris au sérieux. En mai 2015, par exemple, un sondage rappelait que 65% des français interrogés n'étaient plus « touchés » par la mention des « valeurs de la République » dans les discours des hommes politiques et que l'usage du terme de République lui-même les laissait plus insensibles que celui « d'identité nationale ».

Cet éloignement a bien entendu d'autres causes que la confusion de la langue de la politique, que dénoncent tous les critiques de la « langue de bois » et des « éléments de langage » et il importe de ne pas les confondre. S'y entrelacent désenchantement démocratique et repli individualiste, en rien propres à la France comme le montrent les statistiques européennes de l'abstention, adhésion à des valeurs tenues pour incompatibles avec les principes républicains d'égalité entre les sexes, de laïcité ou de liberté d'opinion, défiance devant une histoire faite de conquêtes essentielles mais aussi d'exclusions, conviction que la République et les valeurs républicaines sont un idéal moral trop lointain pour être atteint et trop exigeant pour ne pas être trahi par la pratique quotidienne du pouvoir et, au fond, une sorte de promesse splendide d'égalité, de liberté et de solidarité qui ne peut jamais être complètement tenue en raison même des attentes illimitées qu'elle suscite et qui ne le fut d'ailleurs jamais pleinement... Les transformations rapides du monde contemporain ont parfois accru ce sentiment d'éloignement, en laissant penser que la République n'avait plus prise sur le monde tel qu'il est.

Au cours des dernières décennies, les pouvoirs publics ont donc cherché à cerner et à combattre cette fragilisation de l'adhésion aux valeurs républicaines et à l'idéal républicain du vivre ensemble dans le pluralisme. La Journée Défense et Citoyenneté mise en place à compter de janvier 2011 a voulu « informer les jeunes Français sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens pour les aider à mieux comprendre le fonctionnement des institutions de leur pays » (Site du Ministère de la Défense, 2016). Des campagnes de sensibilisation des jeunes au devoir électoral ont vu le jour. De vastes enquêtes sur la compréhension du modèle républicain ont été diligentées.

Parmi elles, il faut mentionner celles conduites sous l'égide du Haut Conseil à l'Intégration, créé en 1989, et notamment les deux rapports de 2009 (« Faire connaître les valeurs de la République. Faire connaître, comprendre et respecter les valeurs et les symboles de la République ») et 2012 (« Une culture ouverte dans une République indivisible »). Ce dernier, notamment, insiste sur

l’importance de la « culture commune au-delà des différences » et sur le poids de l’histoire dans celle-ci.

Le contexte particulier de l’année 2015 a rappelé la force des principes républicains en période de crise et leur capacité à mobiliser les citoyens dans la défense de la paix, de la tolérance, de la liberté de penser et du bien commun au-delà des passions partisanes et des intérêts étroits, mais aussi, de manière tout aussi nette, la nécessité de travailler à réveiller, à rénover, à rappeler collectivement ce que sont ces principes et en quoi ils sont aujourd’hui les fondements du vivre-ensemble démocratique. Plusieurs initiatives, politiques, médiatiques ou scientifiques s’y sont employées au cours de l’année écoulée, qui ont justement montré la nécessité d’impliquer la recherche dans ce travail. La République et ses valeurs s’imposent à tous, mais sans plus aller de soi et pouvoir se passer d’explication. Elles exigent une nouvelle pédagogie et un nouveau narratif pertinent et partagé, qui trouve dans l’histoire, dans l’histoire des idées et des doctrines, dans la philosophie, l’éthique, la sociologie et l’anthropologie ou encore dans le droit les raisons de montrer qu’elles sont non un passé désuet qui s’éloigne dans un monde toujours plus complexe et ouvert, mais bel et bien le modèle politique, social et moral de notre avenir collectif et l’instrument d’une réflexion sur ce qui fait une société ouverte et juste.

C’est à reconstruire ce narratif et à refaire de la République un objet central des sciences humaines et sociales, de la philosophie politique, du travail pédagogique ou encore de la création artistique que voudrait contribuer le centre européen des études républicaines dont on trouvera ici le projet.

Il s’inscrit en cela à la fois dans les perspectives spécifiques de la recherche fondamentale, dans les préoccupations des citoyens telles qu’elles s’expriment de plus en plus ouvertement sur ces questions mais aussi dans les objectifs prioritaires dessinés par la « grande mobilisation de l’École pour les valeurs de la République » présentée par la Ministre de l’Éducation Nationale en janvier 2015 et dans les attentes du nouvel Enseignement Moral et Civique. (EMC). Il entend en effet :

1. Mobiliser des spécialistes de haut niveau issus de disciplines séparées par l’organisation administrative de la recherche et de l’enseignement supérieur, solliciter de grands experts étrangers et promouvoir des jeunes chercheurs afin de refaire de la République un objet cohérent et pertinent des sciences humaines et sociales, de l’histoire des idées économiques et juridiques, de la philosophie politique c’est-à-dire « mobiliser l’enseignement supérieur et la recherche pour éclairer la société dans son ensemble » (mesures 10 et 11 de la mobilisation de l’École). Le centre montrera ainsi que la pensée républicaine n’est pas une nostalgie mais bien un enjeu contemporain.

2. Participer à une restructuration nécessaire de la recherche en créant de nouvelles synergies entre les équipes et les réseaux existants, mais aussi en lançant de nouvelles enquêtes transversales et transnationales sur la pensée et les expériences républicaines, afin de donner à la recherche française la place qui lui revient dans le paysage international sur ces terrains en la désenclavant et de faciliter la promotion d'une nouvelle génération de chercheurs.

3. Contribuer à nourrir la réflexion sur l'école républicaine et proposer des outils conceptuels, lexicaux, historiques aux formateurs et aux enseignants. Le centre rappellera la place de l'école dans la construction des vertus et des pratiques républicaines, en revenant de manière systématique et documentée sur les rapports établis, depuis les Lumières au moins, entre éducation et édification de la République (mesure 1 de la mobilisation de l'École). Il travaillera à créer une plateforme documentaire innovante, un musée virtuel de la République et une bibliothèque républicaine, partiellement en ligne, mettant à la portée de tous une information plus abondante, plus accessible, plus fiable. Il contribuera en cela à la « Connaissance de la République et de ses valeurs » attendue du nouvel EMC.

4. Engager et faciliter une réflexion citoyenne collective, avec les acteurs les plus variés, sur la République et ses territoires, en favorisant l'organisation d'événements ouverts aux partenariats avec la presse, les collectivités, les entreprises et destinés au public.

Recommandation 1

Dans un contexte de mise à l'épreuve de la République et de ses valeurs, faire de la recherche fondamentale et des études républicaines de haut niveau une priorité soutenue par des programmes et des financements spécifiques.

État des lieux

Le retour de la référence républicaine a pris, dans les pays Occidentaux, des formes très différentes. Elles s'expliquent bien sûr par l'histoire particulière des uns et des autres, et notamment l'engagement antifasciste ou antinazi de certains de ses protagonistes centraux, comme chez Franco Venturi en Italie ou chez Hans Baron réfugié aux États-Unis. Mais elles reflètent aussi le poids des héritages politiques, philosophiques et symboliques.

Or la recherche en France a suivi un chemin singulier, qui l'a parfois tenue à l'écart des écoles et des modèles interprétatifs dominants qui se constituaient, conduisant peu à peu non seulement à la marginalisation relative de ses représentants mais aussi à l'occultation d'une partie de son expérience historique particulière.

L'épuisement des théories classiques

Il faut partir de l'école de Cambridge, qui a joué un rôle déterminant en face de la théorie et de la tradition libérales dans les dernières décennies. Autour de ses figures les plus célèbres, comme John Pocock et Quentin Skinner, s'est dessinée une matrice interprétative puissante, qui a fortement marqué les études républicaines. À partir de la redécouverte et de la relecture des textes produits au sein des Cités-États italiennes de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, et notamment de Machiavel, elle a révélé à la fois la longue histoire du Républicanisme en Europe - qui n'attend pas les Révolutions de la fin du XVIII^e siècle - et sa très grande diversité.

Avec des nuances qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici, elle a en effet porté au jour l'existence d'un républicanisme inspiré de l'antiquité grecque et surtout romaine, qui fait de l'engagement des citoyens au service de la Cité et de la vertu les fondements de la République. Le républicanisme néo-romain de Leonardo Bruni, de Machiavel ou de Milton se distingue ainsi du libéralisme postérieur aux Lumières et aux Révolutions, fondé sur une autre conception de la liberté et des droits de l'individu et qui puise au fond son inspiration principale chez John Locke.

Face à la pensée libérale, héritière de Locke et des théoriciens du droit naturel, cette interprétation ambitieuse a eu le mérite de s'affranchir des découpages chronologiques et géographiques trop étroits et de congédier les généalogies naïves qui faisaient des régimes représentatifs modernes des XIX^e-XX^e siècles les héritiers directs de Clisthène et de Périclès. Elle est également sortie des apories de la tradition libérale, qui soutenait l'idée que la modernité serait l'avènement uniforme de la liberté se résumant à la protection des droits et à un gouvernement aux prérogatives limitées et qui dans cette perspective a fondé son analyse au prix d'une série d'exclusions et de distinctions difficiles à tenir : la Révolution modérée contre la Terreur, Tocqueville et Guizot contre les républicains, la III^e République contre la II^e République...

Les penseurs de Cambridge ont donc rappelé que l'héritage républicain que nous souhaitons aujourd'hui comprendre, expliquer, préserver et promouvoir est le fruit d'une histoire longue et partagée bien au-delà de la France, de la Révolution et de la III^e République, qui n'a rien eu d'un chemin rectiligne. Elle a concerné très largement l'Europe, depuis le Moyen Âge, mais selon des modalités d'une grande diversité qu'il faut interroger : l'expérience suisse n'est pas celle de l'Italie, de l'Amérique latine post-coloniale, des Provinces-Unies ou de la France.

L'École de Cambridge a également montré que cette histoire n'a cessé de se confronter à des questions qui sont encore celles des pays démocratiques et que l'on ne peut signaler ici que rapidement :

- la question de l'articulation entre intérêt individuel et intérêt collectif, entre liberté individuelle et bien commun, entre liberté et égalité, et avec elle celle des vertus civiques, du dévouement et du désintéressement, mais aussi les interrogations sur l'armée de métier ou l'armée de milice, sur l'impôt, sur la compatibilité entre activité économique et engagement politique.
- l'exaltation de la supériorité de la loi, garantie de la liberté et non frein à celle-ci, et condition même de l'égalité entre citoyens. « Qu'on sache qu'à Venise/ La justice a ses droits/ Noble ville soumise/A la rigueur des Lois » fait ainsi dire au chœur le livret des *Deux Foscari* de Verdi (1844) dont l'action se déroule dans la Sérénissime à la fin du Moyen Âge.
- la distinction entre Patrie et Nation, fondamentale et qui pourtant s'estompe dans certains discours contemporains, fragilisant du même coup une valeur républicaine centrale capable de conjuguer amour de la Patrie et universalisme moral et pacifisme. Car le patriotisme a longtemps pu être un engagement exempt de tout repli xénophobe, voire un cosmopolitisme et un internationalisme : « On ne cesse pas d'être patriote en entrant dans la voie

internationale qui s'impose au complet épanouissement de l'humanité » (Manifeste du conseil national du parti ouvrier, 1893).

- la séparation de la Cité céleste et de la Cité terrestre et la distinction de leurs fins, ou pour le dire dans le vocabulaire contemporain, la place des religions dans la République, la compatibilité de leurs valeurs avec celles de la société civile et politique et la primauté de la loi sur la foi. La question ne date évidemment pas de la III^e République et de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, qui prolonge en fait ici une très longue tradition, dont on pourrait faire remonter les origines à la sortie des guerres de religion dans la France du XVI^e siècle. Une affirmation du Chancelier Michel de L'Hospital en donne sans doute le meilleur résumé, qui sonne étrangement actuel malgré le vocabulaire: « Même l'hérétique reste citoyen » (1563).

Mais cette tradition philosophique et historienne, qui face au récit libéral -puis socialiste- a joué un rôle déterminant dans la redécouverte de textes et de penseurs négligés ou lus à travers des filtres déformants, ne peut plus être totalement acceptée aujourd'hui ; elle ne répond plus aux défis contemporains ; elle ne suffit plus à refaire de la République un projet actuel. Pour plusieurs raisons.

D'une part, elle a creusé des oppositions trop nettes entre les traditions républicaines et entre celles-ci et la pensée libérale : vertu contre libéralisme des droits de l'homme, civisme contre individualisme, république des Anciens contre république des Modernes, liberté comme engagement contre liberté comme non-domination. On voit bien aujourd'hui que ces oppositions tranchées ne sont pas satisfaisantes politiquement, historiquement et théoriquement et qu'elles ne permettent ni de restituer le vrai mouvement des idées dans l'histoire ni de penser correctement des enjeux contemporains, par exemple autour des communs, de l'impôt, des identités modernes.

D'autre part, à l'instar de la pensée libérale d'ailleurs, l'école de Cambridge ne propose qu'une cartographie incomplète des positions et des traditions républicaines : elle néglige en partie ou congédie tout bonnement les Lumières françaises ou italiennes, les révolutions italiennes de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, les mouvements d'émancipation politique de l'Amérique coloniale ou encore l'expérience historique particulière des Cantons suisses autour de la démocratie directe et des assemblées locales. Comment ne pas relever qu'elle n'assigne pratiquement aucun rôle à la tradition républicaine française, évacuant l'apport pourtant essentiel des penseurs de la Révolution et du XIX^e siècle, de la Révolution de 1848 et de la II^e République, et avec eux des expériences politiques pourtant décisives autour de la République sociale, de l'associationnisme, du socialisme libéral, du socialisme républicain, etc. ?

Enfin, elle n'a pas fait de l'exploration des limites de la citoyenneté et de la liberté néo-romaines l'un de ses objets de prédilection, abandonnant à d'autres types d'enquête l'analyse de ses effets et offrant finalement peu de ressources pour comprendre aujourd'hui les enjeux des demandes contemporaines de justice -ou de reconnaissance- opposées à l'idée de citoyenneté universelle, qu'elles émanent des mouvements féministes ou post-coloniaux, des minorités religieuses ou sexuelles.

Il importe donc de se saisir à nouveau de la République comme objet théorique et historique et de lui redonner cohérence conceptuelle et pertinence politique. Il faut pour cela

1. surmonter les partages ruineux qui ont enfermé la pensée dans des alternatives à la fois figées et factices, par exemple en opposant liberté et égalité, liberté des droits de l'homme et dévouement civique et, au fond, libéralisme et républicanisme, républicanisme et socialisme, voire, chez certains, république et démocratie.
2. restituer aux penseurs des Lumières, de la Révolution et du XIX^e siècle français, comme Leroux, Quinet, Vacherot, Barni, Renouvier, Buisson, aujourd'hui presque méconnus, la place qui est la leur dans l'histoire de la République, celle de véritables pères fondateurs. Et faire de même avec des acteurs aussi centraux pour l'histoire de l'Europe que les républicains italiens (Filangieri, Mazzini), portugais, espagnols ou suisses.
3. rétablir les continuités historiques entre la fin du Moyen Âge et l'époque moderne d'un côté, le XIX^e siècle de l'autre qui font aujourd'hui défaut et dont l'absence conduit aux confusions et aux dérives que l'on évoquait plus haut à propos du patriottisme et du nationalisme : le patriottisme exacerbé de Bruni ou de Machiavel n'est pas un nationalisme. Même constat pour la place des religions : dans la généalogie républicaine au XIX^e siècle, chez des auteurs comme Pierre Leroux ou Louis Blanc ou Jean Jaurès, par exemple, la Réforme, et en particulier Luther, sont constamment présents, avant la philosophie des Lumières et la Révolution. Mais ce point n'est pas traité en raison de cette coupure et cet oubli conduit à des erreurs d'interprétation considérables, comme l'affirmation d'un antiprotestantisme ou d'un antilibéralisme de la culture républicaine et socialiste.
- | 4. explorer la spécificité de la République comme idéal et des Républiques comme expériences historiques concrètes en soulignant ce qui, justement,

les singularise, par rapport à la démocratie par exemple, notamment dans la place qu'elles réservent à l'intérêt général.

5. repenser par la mobilisation conjointe de l'analyse conceptuelle, des sciences politiques contemporaines, de la sociologie politique, des sciences juridiques et économiques, les notions fondamentales et les enjeux contemporains permettant d'envisager ce que peut être un idéal républicain au XXI^e siècle. La question Républicaine n'est en effet pas une curiosité d'un autre temps : elle nous met en présence des enjeux d'aujourd'hui sur l'éducation, les biens communs, la place des minorités, la parité ou encore la participation politique en nous rappelant qu'il ne suffit pas que les institutions fonctionnent bien pour que les citoyens vivent une société considérée comme juste.

C'est à ce prix, celui d'un travail collectif à la fois historique, historiographique et théorique que l'on pourra espérer offrir à la réflexion politique, aux acteurs de l'action publique et aux enseignants de l'école de la République les outils et les références nécessaires à un renouvellement du modèle républicain français. Il faut pour cela donner à la recherche les moyens de se restructurer autour de cette ambition et de retrouver une visibilité internationale.

La recherche française, entre excellence et morcellement

La qualité de la recherche française sur la pensée républicaine et l'histoire du républicanisme n'est plus à démontrer.

Elle s'est traduite dans les dernières décennies par une succession de grandes enquêtes, de travaux érudits, de publications et d'événements dont on ne donnera ici qu'un aperçu rapide :

- des expositions, aux ambitions dissemblables mais qui attestent également de l'importance d'associer à toute réflexion d'ampleur les grands musées, les écoles d'art, les départements d'histoire de l'art. Pour les toutes dernières années, et en s'en tenant à la France, on peut ainsi mentionner *Marianne et Germania* (2012), *Le Lys et la République* autour du comte de Chambord (2013), *Dalou, sculpteur de la République* au Petit Palais (2013), l'exposition *Jaurès* aux Archives Nationales (2014), *La République*

et les abolitions (2014), *Fusillés pour l'exemple ou les fantômes de la République* (2014), ou encore *Noel Dorville, artiste en République* au musée des Beaux-Arts de Beaune (2015). Encore ne s'agit-il que d'un sondage rapide, qui exclut les expositions virtuelles ou aux enjeux strictement locaux, les entreprises éphémères aux thématiques très spécifiques comme l'exposition récente, victime de nombreuses dégradations, sur la République et les couples homosexuels et les événements importants mais plus anciens du Musée d'Orsay (sur Rouget de L'Isle en 2006, sur 1848 et l'Art Vivant en 2008, etc.).

- des enquêtes historiques de grande ampleur, comme celles de Maurice Agulhon dès les années 1970, de François Furet, de Mona Ozouf, de Pierre Rosanvallon qui ont contribué très largement au retour de la référence républicaine tout en abandonnant le grand récit national fétichisé de la III^e République. Il faut sans doute ménager une place à part à Claude Nicolet, archéologue novateur de la pensée républicaine française et lui-même exemple frappant de l'association entre engagement politique, auprès de Pierre Mendès-France, et travail historien. Plus récemment, ce sont les travaux de Pierre Serna et de l'Institut d'histoire de la Révolution Française récemment fondu dans une autre structure, de Sophie Wahnich, de Marc-Olivier Baruch, de Vincent Duclert ou de Christophe Prochasson qui se sont, sur des terrains et avec des positions spécifiques, imposés comme des références. On peut ici également faire état des enquêtes - sur le genre ou le colonialisme - qui ont exploré les anciennes limitations de l'universalisme citoyen et offert de nouveaux territoires à la réflexion républicaine.
- des travaux de philosophes, comme ceux de Marcel Gauchet, Jean-Fabien Spitz, Vincent Peillon, Pierre Manent, Bernard Manin, Céline Spector ou Serge Audier, mais aussi de sociologues, d'ethnologues, d'économistes ou d'historiens de la pensée économique, qui importent dans le débat français les grands textes anglo-saxons (P. Pettit, Q. Skinner, J. Rawls) et ouvrent de nouvelles interrogations, sur les définitions de la liberté, le marché et les biens communs, la démocratie participative et la délibération, la sociologie des partis et l'idée d'engagement (Frédérique Matonti), la fabrique artistique et littéraire des imaginaires nationaux (Philippe Roussin, Esteban Buch) ou la place des intellectuels dans la République (Jean-Louis Fabiani, Anne Simonin). Il faut aussi évoquer la recherche fondamentale sur les concepts eux-mêmes, trop longtemps délaissée : comment articuler liberté/sécurité, liberté/justice, fraternité/solidarité ? Quelle place ménager à l'intérêt personnel, à la vertu civique, au devoir dans une théorie de la république ? Quels sont les soubassements anthropologiques (patriotisme comme devoir, comme désir, comme passion ?), psychologiques (apprentissage, éducation) ou religieux des théories de l'État et des pratiques de la prudence, de la vigilance, de la contestation à l'œuvre dans

les sociétés politiques ? Quelles sont les formes d'expression de la souveraineté et les manières de les organiser dans les institutions ?

- des publications de monographies et de manuels (Arnault Skornicki et Jérôme Tournadre, *Nouvelles histoires des idées politiques*, Paris, 2015 ; Serge Audier, *Les théories de la république*, Paris, 2015), des traductions, de dictionnaires (Vincent Duclert et Christophe Prochasson, *Dictionnaire critique de la république*, Paris, 2002) ou des numéros spéciaux de revues (par exemple ceux de la *Revue Française d'histoire des idées politiques* : « Historiens des idées politiques » en 2014, « Le Risorgimento et la France » en 2009, « Les Physiocrates et la Révolution » en 2004).

Ce bilan parle de lui-même. Aujourd'hui pourtant, la recherche française paraît isolée sur le plan international, partiellement marginalisée par les grandes écoles de pensée qui se sont affirmées et affrontées sur ces questions, et impuissante à rassembler les jeunes talents capables de faire émerger un nouveau projet d'envergure : 3 auteurs français sur 31 dans la grande somme de Quentin Skinner et Martin van Gelderen, *Republicanism, a shared european Heritage*. À l'évidence, la recherche française n'est pas à la place qui devrait être la sienne. Il y a à cette situation plusieurs raisons, qui justifieraient la création d'une nouvelle structure de coordination et d'animation de la recherche qui viendrait épauler les centres existants.

La première tient à l'histoire même de la République en France et de la pensée républicaine qui a peu à peu forgé l'idée d'une singularité absolue du cas français et de son héritage révolutionnaire. Efficace politiquement, l'idée s'est avérée scientifiquement embarrassante en détournant nombre d'historiens et de philosophes d'une approche comparée des idées républicaines sur le long terme et d'une analyse des transferts intellectuels de la Rome Antique aux Cités médiévales italiennes, de celles-ci aux penseurs de la première modernité et aux Lumières en lutte contre l'absolutisme, et surtout de ce passé pré-révolutionnaire vers les révolutions du XVIII^e et du XIX^e siècles. Le contraste avec les écoles anglo-saxonnes est ici très frappant et semble avoir contribué à un relatif isolement académique et international de la recherche française.

La deuxième raison réside dans la fragmentation du paysage académique français, du moins jusqu'aux politiques récentes de fusion et de rapprochement des établissements, qui plaçait par exemple les philosophes à l'Université de Lyon 3, les anthropologues et les sociologues du politique à Lyon 2 et les historiens entre les deux, avec les équipes les plus nombreuses dans la seconde. Il faudrait aussi en toute rigueur évoquer les enseignements d'histoire des idées politiques dispensés dans les facultés de droit.

Cet éparpillement a été redoublé par le partage bien connu entre grandes écoles et universités, et plus précisément pour la question des études républicaines par la position particulière des Instituts d'études politiques (IEP). Sur ces thématiques, les IEP abritent en effet souvent une recherche de qualité. D'une manière générale, elle s'avère légitimement orientée vers la science politique et la sociologie politique très contemporaines et elle ne propose sauf exceptions (L. Jaume) qu'une ouverture limitée vers l'histoire antérieure au xx^e siècle et la philosophie : deux historiennes sur 30 membres statutaires dans le Laboratoire des sciences sociales du politique à l'IEP de Toulouse ; trois historiens dans l'équipe unique de l'IEP d'Aix-en-Provence (le CHERPA) tous spécialistes de l'histoire militaire du xix^e siècle ; présence également très minoritaire des historiens dans les équipes de recherche de l'IEP de Bordeaux (Centre Emile Durkheim et Les Afriques dans le Monde). Ce constat n'est évidemment pas un jugement sur la qualité des chercheurs et des laboratoires évoqués ici, souvent incontestable : il témoigne simplement d'un cloisonnement des disciplines, entre sciences sociales, humanités, philosophie, droit et science politique préjudiciable aux études républicaines, même si certains lieux d'interaction et de convergence se sont progressivement affirmés dans les Instituts d'études avancées (IEA), à l'EHESS, au Collège de France autour de la chaire de Pierre Rosanvallon et de celle de Jon Elster, à l'EPHE autour des questions de religion et de laïcité, à l'EHESS au CESPRAL où se retrouvent historiens, philosophes, juristes, sociologues...

La recherche française pâtit aussi du rôle jusqu'ici encore marginal des fondations - Fondation Jean Jaurès, Fondation Res Publica, Fondation Montaigne, Fondations universitaires - qui n'ont, pour l'instant pas joué sur la longue durée un rôle comparable à celui des grandes fondations allemandes ou italiennes qui abritent ou encouragent la recherche sur des axes bien identifiés, proposent des soutiens financiers pour des colloques et des séminaires, offrent des bourses aux doctorants et aux chercheurs, financent des publications répondant aux critères scientifiques en vigueur internationalement. C'est, pour s'en tenir aux exemples les plus connus, le cas de la Körber Stiftung qui organise séminaires et conférences sur l'histoire et la mémoire de l'Europe, la chute du Mur et le tournant démocratique des pays de l'Est, finance des campus internationaux pour étudiants ; de la Fondation Bertelsmann qui pilote des programmes de travail sur la société civile, l'intégration et l'éducation ; ou encore de la fondation Luigi Firpo à Turin qui offre des bourses pour l'étude de la pensée politique, organise des journées d'études (« Utopies et utopisme » en mars 2015 par exemple), publie des travaux.

Bien entendu, des centres réputés existent en France, où se construit une recherche innovante et reconnue. Il est évidemment impossible de les recenser ici systématiquement, mais il convient de souligner qu'une partie d'entre eux devrait figurer impérativement dans le consortium des membres fondateurs d'un

futur centre d'études républicaines si l'on veut d'emblée donner à celui-ci les meilleurs parrainages et le meilleur environnement intellectuel. Il s'agit notamment des grandes UMR (Unités Mixtes de Recherche), notamment parisiennes, qui couvrent des secteurs disciplinaires complémentaires (histoire, sociologie politique et sociologie des religions, philosophie politique et histoire de la philosophie, sciences politiques et anthropologie politique) :

- Centre d'Études Sociologiques et Politiques Raymond Aron (CESPRA, UMR 8036) issu en janvier 2010 de la fusion de deux laboratoires, le Centre d'études sociologiques du travail et des arts (CESTA) et le Centre de recherches politiques Raymond Aron (CRPRA)
- Centre européen de sociologie et de science politique (CNRS-EHESS-Paris1) (CESSP-Paris, UMR 8209) né de la fusion du Centre de sociologie européenne (CSE) et du Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne (CRPS)
- Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GSRL, UMR 8582)
- Laboratoire d'études des monothéismes (LEM, UMR 8584)
- Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA, UMR 7217) de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et de l'Université Paris Ouest-Nanterre.
- ISP - Institut des Sciences sociales du Politique (UMR7220) de l'Université de Paris-Ouest en partenariat notamment avec l'ENS-Cachan.
- IEA de Paris, qui organise en 2016 un cycle de conférences sur Paris, capitale des Révolutions aux XVIII^e et XIX^e siècles (direction P. Serna), propose une conférence sur « Les révolutions comme discontinuités. Subjectivités, changements politiques et émancipations » (direction F. Tarragoni) ou encore sur les émotions collectives (direction G. Mirdal).
- le Centre de philosophie française, USR 3608 République des savoirs (ENS Collège de France CNRS)
- Le CMH (Centre Maurice Halbwachs, UMR 8097 CNRS, EHESS et ENS)

D'autres structures et d'autres équipes, comme les Labex Tepsis (Transformation de l'État, politisation des sociétés et institution du social, où se

retrouvent d'ailleurs le CESSP et le CESPRA) et OSE existent, qui devraient bien entendu être mobilisées dans un grand projet de reconfiguration des études républicaines. Il importera de donner à ces lieux d'excellence les moyens de renforcer leurs liens et de créer des passerelles plus nombreuses entre disciplines, entre terrains, entre problématiques.

La dernière raison qui peut expliquer l'effacement relatif des études républicaines françaises réside dans les retards importants en matière de réception et de traduction des ouvrages clés de la recherche contemporaine sur ces questions, en histoire comme en philosophie, malgré les efforts louables consentis par certains chercheurs et certains éditeurs. On en donnera plus loin des exemples concrets : quelques-uns des grands classiques de l'histoire de la pensée républicaine n'ont pas été traduits en français - c'est le cas du livre de Hans Baron *In Search of Florentine Civic Humanism: Essays on the Transition from Medieval to Modern Thought* pourtant réédité en anglais en 1998 – ou l'ont été avec des années de retard. Ces retards ont contribué à orienter la recherche française vers des problématiques et des thématiques parfois encore très nationales et trop détachées des perspectives comparatistes de grande ampleur.

Or la République n'est en rien un héritage historique et un objet théorique exclusivement français. Elle informe aussi très profondément l'histoire de nos voisins et de nos principaux partenaires économiques et politiques. Elle est au centre des débats politiques de l'Italie depuis la seconde guerre mondiale, y compris lorsque certains juristes ou philosophes respectés ont cru voir dans le gouvernement Berlusconi la fin de la 1^{ère} République italienne ; elle est inséparable de l'histoire de la Suisse et de la manière dont les citoyens y conçoivent la participation à la vie politique, la souveraineté du peuple et le fonctionnement de la démocratie directe ; elle travaille le rapport que l'Allemagne entretient avec son passé et avec le souvenir de l'écroulement dramatique de la République de Weimar ; elle ressurgit périodiquement dans les monarchies constitutionnelles et par exemple lors de l'abdication du roi Juan Carlos...

Les études républicaines en France ne peuvent plus faire l'économie d'un tournant comparatiste ou transnational, attentif aux transferts culturels et politiques, à la circulation des hommes, des livres et des idées, au rôle des exils et des exilés, à l'image des libéraux et des révolutionnaires napolitains du XIX^e siècle, des républicains français en Suisse durant le Second Empire, des réfugiés espagnols en France au cours des années 1930-1940, des émigrés politiques en Amérique.

Apories ou épuisement des grands récits classiques – libéral ou néo-romain –, cloisonnement disciplinaire et éparpillement administratif des centres

d'excellence, devoir d'internationalisation de la recherche plaident ainsi manifestement pour la création d'une nouvelle structure. Souple, pluridisciplinaire, ouverte sur l'international, elle devra être conçue comme un lieu de recherche mais aussi d'échange et de mise en relation des projets et des programmes existants et comme un lieu de diffusion d'un savoir renouvelé sur le Républicanisme, qui est bien à la fois une préoccupation politique et sociétale et un objet scientifique légitime en plein renouvellement. Elle devra fonctionner comme tête de réseau européen, associant d'emblée des partenaires italiens, suisses, allemands, anglais, dans un premier temps.

Recommandation 2

Donner à la recherche française sur le Républicanisme un instrument de coordination, d'animation interdisciplinaire et d'internationalisation à la hauteur des enjeux scientifiques, politiques et sociaux actuels.

Un centre européen d'études républicaines - Modèles juridiques

Pour des raisons de financement, de faisabilité et de délais, on a d'emblée exclu la création de nouvelles structures de recherche type UMR. Non seulement le processus de création et d'accréditation de telles unités est long et complexe, mais il faut également rappeler que le CNRS refuse les doubles affiliations : tout chercheur voulant rejoindre le nouvel institut devrait quitter son laboratoire actuel, ce qui susciterait nécessairement des tensions. Le projet exposé ici ne vise nullement à concurrencer les équipes et les structures existantes, au risque de créer des doublons ou des rivalités inutiles, mais à décloisonner, animer et internationaliser la recherche.

Plusieurs autres pistes ont donc été explorées, qui s'avèrent inégalement pertinentes. On en retiendra ici quatre :

1. La fondation de coopération scientifique, qui a été le modèle de construction des Comues, des Instituts d'études avancées (IEA) et des réseaux thématiques de recherches avancées (RTRA) ou de l'École d'économie de Paris (PSE). Le modèle a fait ses preuves : il permet notamment d'associer un grand nombre de partenaires institutionnels, privés et publics, de lever des fonds importants, d'établir une gouvernance efficace.

Dans la perspective retenue ici, il présente toutefois un certain nombre d'inconvénients, en partie relevés dans un rapport récent de la Cour des Comptes de février 2012 (voir annexe) :

- il est long à mettre en place en raison de la nécessité de conventions nombreuses entre les partenaires, notamment pour déterminer leur part dans la constitution du capital.
- il serait ici coûteux en temps et en postes en obligeant à passer par des procédures longues, afin de doter la nouvelle structure d'un noyau de chercheurs fixes. Il a également un coût financier : celui de la participation des établissements membres risque de paraître prohibitif en contexte de difficultés budgétaires et de multiplication des structures (IEA, Comues etc.) Pour l'EPHE, par exemple, la participation à l'IEA a un coût de 35 000 euros par an.

- il n'assure pas nécessairement aux IEA la visibilité scientifique espérée, en raison en partie de la faiblesse des synergies entre les différents IEA français et de l'absence de thématique ferme pour chacun d'entre eux. Sauf exceptions, ceux-ci fonctionnent un peu comme des hôtels abritant des projets individuels et des équipes positionnées sur des thématiques éloignées les unes des autres. La plus-value scientifique de certains IEA souffre ainsi de cette relative dispersion.

2. Le Groupement d'intérêt public, qui a lui aussi fait ses preuves dans le domaine de la recherche comme le montrent plusieurs exemples : GIP Université de Lyon comme préfiguration du Pres ; GIP Maison des Sciences de l'Homme Ange Guepin à Nantes, Mission de recherche « Droit et Justice ».

Ce modèle semble également pertinent à première vue puisqu'il permet, par exemple dans le cas de la première phase de développement de la MSH de Nantes, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Université, école de commerce), de grands organismes (CNRS), des collectivités territoriales (Région et Métropole), des partenaires économiques (venus du secteur mutualiste). Mais là encore, le travail initial de passages des conventions avec les établissements et le CNRS et la mise en place de procédures de recrutement ou de mutations de chercheurs qui viendraient rejoindre le nouveau centre paraît incompatible avec des délais brefs.

3. L'institut de convergence. La relance des investissements d'avenir en 2016, qui comportera des actions fortes de soutien aux SHS, prévoit de créer des instituts de convergence, qui auront vocation à faire travailler ensemble des chercheurs issus d'équipes et de disciplines distinctes. Le modèle pourrait paraître pertinent et offrir une structure très favorable au projet d'études républicaines. Avec une taille critique optimale de 200 ETP, le modèle de l'institut de convergence paraît toutefois surdimensionné : cette piste n'a donc pas été explorée en détail.

4. Le modèle de la délégation. Un autre modèle a fait ses preuves au cours des vingt dernières années et largement contribué à revitaliser la recherche universitaire française dans tous les secteurs et à renouveler ses pratiques d'évaluation, de financement et de mise en concurrence. Il s'agit de l'Institut Universitaire de France (IUF), un service dépendant du ministère de l'enseignement supérieur, créé par le décret numéro 91-819 du 26 août 1991. Les membres en sont uniquement placés en délégation pour une durée limitée : 5 ans renouvelables après examen d'une véritable nouvelle candidature (BO n°42, 14 novembre 2013 : règlement intérieur de l'IUF).

Ce modèle, efficace en termes d'attractivité et d'innovation, pourrait être envisagé pour le centre européen d'études républicaines : il devrait combiner les

principes fondamentaux de l'IUF (appels à candidatures, sélection par un jury international, compensation financière pour les établissements d'origine et dotation budgétaire pour les candidats retenus) et un fort fléchage sur les problématiques du centre validées par un conseil dont on exposera plus loin la composition souhaitable. Qu'il procède lui-même à la sélection des chercheurs placés en délégation en son sein via un jury international ou qu'il s'en remette sur ce point à l'IUF qui flécherait un certain nombre de supports sur la thématique « Républicanisme », le centre aura l'ambition de fournir les conditions d'excellence pour le développement de la recherche, de mettre en œuvre des projets transnationaux et transdisciplinaires, d'assurer la formation d'acteurs du monde éducatif, de coordonner des projets de recherche conjoints menés au cours de périodes limitées et de créer de nouvelles synergies entre ses partenaires fondateurs sur des objets partagés précis. Il devrait être abrité dans une Comue dynamique dans laquelle se trouveraient des partenaires fondateurs potentiels et sans doute certains des interlocuteurs rencontrés pour la rédaction de ce rapport : grands établissements avec une forte capacité de recherche en SHS, en philosophie, en histoire ; laboratoires de recherche à la compétence reconnus sur les terrains concernés par le projet, grandes écoles et institutions de conservation, notamment en matière d'archives... A ce premier noyau devrait impérativement être adjoint un second cercle de fondateurs, garants de l'ouverture internationale de l'institut : les écoles françaises à l'étranger (EFR, Casa de Velasquez), Institut Historique Allemand de Paris, des Universités étrangères, notamment dans les pays où les études républicaines sont bien implantées (Suisse, Allemagne, Italie, Angleterre en tout cas), des fondations italiennes et allemandes.

C'est la solution la plus souple, qui pourrait entrer en vigueur très vite et qui ne présuppose aucun recrutement d'ampleur ni aucun débauchage dans les équipes de recherche existantes : l'exemple de l'IUF, créé par simple décret, fonctionnant avec un règlement intérieur court et un tout petit noyau administratif en constitue la meilleure preuve. Ce point apparaît comme essentiel au succès du nouveau centre, qui doit s'intégrer dans le paysage actuel de la recherche et y apporter de nouvelles incitations à de plus grandes synergies et non concurrencer les structures existantes ou procéder à des débauchages de chercheurs. Il n'y aurait donc pas de chercheurs ou enseignants-chercheurs permanents rattachés au centre autrement que pour son bon fonctionnement : ils resteraient rattachés à leurs UMR. Les chercheurs en délégations continueraient à signer leurs publications de leur établissement principal, qui en tirerait profit en termes de visibilité, en ajoutant mention du centre. Le modèle juridique et administratif de type IUF pourrait en outre favoriser un fonctionnement en réseau, facilitant l'agrégation de structures existantes mais séparées et favorisant les collaborations interdisciplinaires et internationales. Les coûts de fonctionnement d'un tel type de centre seraient évidemment mieux contenus que dans les autres modèles évoqués

précédemment : le cout d'une délégation IUF se situant aux environs de 30 000 euros annuels.

La structure de recherche et de diffusion envisagée ici devrait s'organiser de manière à pouvoir se porter candidate aux futurs appels d'offre de type ANR, FNS, ERC pour lui donner les moyens d'une politique scientifique ambitieuse et visible. Elle pourrait mettre en avant : son caractère résolument transdisciplinaire à même de redéfinir un objet jusqu'ici très éclaté, son fonctionnement en hub souple et réactif, ses partenariats européens sur un terrain trop souvent confiné au cadre national et confisqué par des récits partiels et partiaux, son ambition d'appui à Canopé et aux réseaux des ESPE pour infléchir le débat public.

Recommandation 3

Créer un centre de recherche, recevant en délégation des chercheurs sur des programmes d'études républicaines.

Si cette piste était suivie, ce Centre européen d'études républicaines pourrait prendre la forme suivante :

1. un petit bureau de direction avec quelques emplois affectés : un directeur, un Inspecteur Général de l'Éducation Nationale ou Inspecteur pédagogique ou un administrateur civil détaché chargé de piloter les opérations en direction des ESPE et du numérique scolaire et de jouer le rôle de secrétaire général, un ingénieur en mesure de participer au montage de projets type ANR, FNS ou ERC, mutualisé dans le cadre de la Comue d'accueil, un secrétariat éventuellement à temps partiel et mutualisé. Total 3-4 personnes au plus. Ce petit noyau devrait dans l'idéal être complété par de jeunes agrégés-docteurs détachés du secondaire et mis à disposition pour travailler en direction des ESPE sur la thématique de l'EMC.

2. des membres en délégation, recrutés pour 3 ans (ou 5 ans) sur dossiers de candidatures en fonction des programmes déterminés par le conseil scientifique, à la différence de l'IUF (et des IEA) où il n'y a pas d'axe thématique et donc ni travail véritablement collaboratif ni accumulation des résultats au fil du temps. La sélection pourrait être confiée au jury de l'IUF, scientifiquement incontestable, pour éviter l'empilement des structures, mais à la condition que

le fléchage des priorités du centre soit effectivement pris en compte. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir tabler sur trois ou quatre membres, avec un cahier des charges : animer le séminaire mensuel collectivement ; organiser chacun dans la durée de leur délégation un grand colloque international, une exposition en lien avec les partenaires de la Comue ou les Archives, ou animer une session de formation pour les ESPE ; contribuer aux projets collectifs par un texte au moins, ou une traduction ou une édition d'un classique. Ce type de délégation permettrait :

- a) de jouer pleinement la carte de l'agrégation des compétences et de l'interdisciplinarité.
- b) de faire émerger une nouvelle génération de chercheurs et de chercheuses et de faciliter sa progression, en veillant notamment à éviter les effets « plafond de verre ».
- c) d'avoir des coûts de fonctionnement très inférieurs, même après les RCE, à ceux de salaires chargés (de l'ordre de 30 000€/an par chercheur en délégation, sans création de postes frais).

3. des bourses ou des allocations pour doctorants, pour une durée de trois ans, durée souhaitée désormais pour les thèses dans la plupart des ED : 2 à 4 bourses annuelles serait un bon volume, avec ventilation entre historiens, philosophes, juristes, économistes, sociologues et politistes. Elles devraient être ouvertes à l'international et être articulées avec des bourses fléchées dans les Écoles françaises à l'étranger. Les fondations italiennes et allemandes, comme l'Institut historique allemand, les universités suisses ou le Secrétariat d'État à la recherche pourraient proposer des bourses ou adresser au centre d'études républicaines leurs boursiers qui recevraient un soutien matériel sous forme, par exemple, de mise à disposition d'un espace de travail et d'intégration dans les séminaires : des discussions sont déjà en cours à ce propos. D'autres partenaires devront être sollicités, qui proposent également des bourses, et notamment la région.

Dans le cahier des charges des boursiers devront figurer : la participation aux séminaires mensuels ; la production d'un article au moins, mis en Open Access sur le site du centre. Il devrait ici être possible d'utiliser les missions doctorales (un complément à l'allocation doctorale proprement dite, à hauteur de 500€/mois) comme levier pour conduire les docteurs à s'engager dans les projets collectifs.

4. des post-docs, sur projet précis dans les axes du centre et assez attractifs pour avoir un impact à l'international : des partenariats avec les Écoles Françaises à l'étranger et avec l'Institut historique allemand à Paris sont possibles. Nombre souhaité : deux ou trois et durée de deux ans impérative, pour leur donner le temps de produire véritablement.

5. il faudrait prévoir sur des durées plus courtes la possibilité d'inviter des *senior fellows* internationaux, peut-être en collaboration avec un IEA ou les partenaires, pour maintenir une ouverture internationale de haut niveau. Le centre pourrait leur proposer un soutien à projets et un bureau. Leur recrutement impliquera les partenaires étrangers ou fonctionnant à l'étranger.

6. le centre devrait aussi pouvoir accueillir des volontaires au titre du service civique puisque le référentiel des missions de 2016 prévoit explicitement des engagements sur le thème Mémoire et Citoyenneté.

Recommandation 4

Accueillir et financer dans le centre européen d'études républicaines des doctorants et post-doctorants, inviter des *senior fellows* étrangers ; recruter des volontaires au titre du service civique.

Recommandation 5

Créer ce nouveau centre dans une Comue au fort potentiel de recherche en SHS avec des partenariats internationaux et en collaboration avec des institutions type musées ou archives.

Recommandation 6

Doter ce centre d'une équipe de direction ramassée mais suffisante pour qu'il soit en mesure de remplir ses missions et de produire des résultats en matière de recherche, de formation, et d'événementiel.

Recommandation 7

Confier aux partenaires fondateurs et aux experts étrangers un rôle important dans la détermination des priorités scientifiques et dans la sélection des candidatures.

Un centre européen d'études républicaines - Activités et productions

Le futur centre devra être à la fois une structure de recherche internationale et interdisciplinaire de haut niveau, un lieu de rencontres et de débats ouvert au public, un centre de ressources et de formation, une plateforme de publication et de diffusion. Ces activités seront évidemment solidaires entre elles : on les évoquera toutefois ici séparément, pour plus de clarté.

Une structure de recherche internationale et interdisciplinaire de haut niveau, sans équivalent dans le paysage scientifique européen. On l'a dit, les études républicaines souffrent, notamment en France, d'une grande dispersion géographique des centres de recherche et d'un fort cloisonnement entre disciplines. La création d'un centre dédié pourrait permettre de surmonter ces obstacles en favorisant une structuration innovante de la recherche qui rapprocherait les disciplines, les générations de chercheurs et les univers académiques nationaux, invitant ses membres à des échanges affranchis des partages ruineux de la routine académique classique et des barrières entre langues.

C'est avec cet objectif central que le centre devra organiser sa recherche dans les grands axes proposés par son Conseil scientifique.

D'une part, il abritera, si possible dans des locaux propres, des séminaires mensuels pour ses membres (enseignants-chercheurs en délégation, doctorants et post-doctorants, enseignants du secondaire détachés) qui auront ainsi l'occasion d'exposer leurs travaux et de les inscrire dans une perspective collaborative. L'animation de ces séminaires, ouverts aux étudiants des établissements de recherche et d'enseignement supérieur partenaires, sera inscrite dans le cahier des charges des membres du centre, qu'ils soient en délégation ou sur bourses doctorales et post-doctorales.

D'autre part, ce centre cherchera à contribuer à l'organisation de colloques internationaux, en profitant notamment du partenariat avec les Écoles françaises (Casa de Velasquez et École Française de Rome notamment), avec l'Institut historique allemand, des Universités italiennes, suisses, allemandes et anglaises et avec les fondations étrangères qui feront partie de ses membres fondateurs. Il sera ainsi à même de contribuer à la reformulation comparative et transnationale des études républicaines. On trouvera en annexe deux projets de colloque précisément conçus dans cette optique : un colloque inaugural de grande envergure, qui devrait idéalement se tenir à Paris et signer la naissance

du centre ; un projet transversal, adossé aux plans quadriennaux des écoles françaises à l'étranger, destiné à conforter les relations entre les grands réseaux internationaux actifs sur ces questions. Le centre agira ici à la manière d'une véritable tête de réseau.

Enfin, il devra être en mesure d'héberger ou de porter lui-même de grands projets d'enquête, formulés sur les appels d'offres type ANR, FNS ou ERC, dont les durées ne sont pas incompatibles avec ses principes de fonctionnement, et chercher à obtenir des contrats dans le périmètre de son activité. Il devra bien entendu aussi répondre aux appels d'offre interne de la Comue qui le créera. Il s'agit là d'une priorité qui devrait assurer au centre des financements solides et renouvelés, à la hauteur de ses ambitions. Il importe donc qu'il dispose des ressources nécessaires à la préparation et à la gestion de tels projets. En annexe se trouve la présentation abrégée d'un projet soumis au FNS (Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique) et accepté sur les liens historiques entre protestantisme et démocratie : il a débuté en janvier 2016 et pourrait être partiellement hébergé dans le futur centre : financement obtenu de 450 000 €.

Recommandation 8

Développer un séminaire régulier des membres du centre européen d'études républicaines. Participer au montage de grands colloques internationaux, notamment avec les écoles françaises et les centres de recherche français à l'étranger.

Recommandation 9

Faciliter le montage de réponses à de grands appels à projet (ANR, FNS, ERC notamment) et l'accueil des projets financés.

Un lieu de rencontre et de débats ouvert au public des chercheurs et de jeunes doctorants, mais aussi à des publics plus larges. Dans cette perspective, le centre européen d'études républicaines devra être en mesure de mettre rapidement sur pieds un cycle régulier et ambitieux de conférences ou de tables-rondes ouvertes au public, bénéficiant des compétences des membres en délégation, des *senior fellows* et des chercheurs des institutions partenaires sur

le modèle de ce que font de grandes institutions internationales de recherche comme le Wissenschaftskolleg de Berlin ou la London School of Economics qui offrent à leurs hôtes la possibilité de donner des conférences devant de larges auditoires: le rythme en serait mensuel dans un premier temps, sur la période de l'année universitaire. Ces conférences pourraient avoir lieu dans les locaux d'un des partenaires fondateurs afin de trouver rapidement un auditoire et surtout de créer des complémentarités entre les chercheurs.

Recommandation 10

Créer un cycle de conférences mensuelles ouvertes au public avec les membres et les *senior fellows*.

Le centre européen d'études républicaines pourrait aussi s'engager dans la création, avec des partenaires extérieurs au monde académique (presse écrite et audio-visuelle, collectivités territoriales, entreprises, fondations proches sur le plan thématique, musées, associations, Crous) d'une grande conférence annuelle dans des lieux capables de recevoir un public important. Les Archives Nationales qui seront un partenaire fondateur du futur centre pourraient ici jouer un rôle central et conduire le centre à créer un événement à forte visibilité : des journées du républicanisme, sur le modèle des journées de l'économie dont le succès n'est aujourd'hui plus à prouver (<http://www.journeeseconomie.org/>). C'est également ici, sans doute, que la collaboration de grandes institutions d'enseignement artistique -comme la Fémis ou l'ENSBA- pourrait être amenée à jouer un rôle important, en incitant à faire pleinement place à la construction artistique des idéaux républicains. Ces journées pourraient alternativement être organisées à Paris, en banlieue et toute la France: une partie de leurs débats devraient être publiés et auraient vocation à nourrir la réflexion publique sur les pratiques démocratiques, l'engagement citoyen, la participation politique, l'insertion et les missions de la République, notamment dans les territoires en déshérence...

Recommandation 11

Créer des journées du Républicanisme, autour de grandes conférences, de débats et de séminaires de travail, avec des partenaires extérieurs au

monde académique (presse, fondations, associations, musées et archives, entreprises).

Un centre de ressources et de formation, notamment en direction des enseignants du secondaire et des formateurs d'ESPE, en lien avec le réseau Canopé, sans exclure la possibilité d'y développer progressivement d'autres types de formations spécifiques, sur un modèle qui pourrait s'inspirer de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) et viser plus spécifiquement les cadres de la fonction publique, de grands établissements publics ou d'association.

Historiquement, les théories et les expériences républicaines ont très tôt conféré un rôle central à l'éducation, en considérant que la République ne pouvait se soutenir que dans la vertu des citoyens, dans leur civisme et leur dévouement. Pour des humanistes comme Coluccio Salutati, Leonardo Bruni ou Leon Battista Alberti, profondément engagés dans l'histoire de la République florentine à la fin du Moyen Âge, l'éducation devait ainsi guider les citoyens vers la *vita activa* et les préparer par la prise en main de leur destin à servir la Cité et le Bien Commun. L'importance de l'éducation dans les théories républicaines s'est confirmée avec les penseurs du XVIII^e siècle et plus encore du XIX^e siècle, qui ont bien senti qu'il ne pouvait être question d'édifier une société nouvelle, fondée sur la liberté et sur l'égalité, sans donner une place centrale à l'école et à la formation des citoyens : « Une nation monarchique formera des sujets. Une nation vraiment républicaine éduquera des citoyens » dira Charles Rappoport en 1915 à propos de Jaurès. Cette longue histoire invitera le centre européen des études républicaines à faire de la relation avec l'enseignement primaire et secondaire l'une de ses préoccupations.

Elle prendra plus précisément deux formes. D'une part, la collaboration avec les ESPE, en particulier à travers l'organisation, éventuellement en région, de journées annuelles de formation de formateurs, d'échange et de travail sur les contenus et la mise en œuvre des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique publiés au *Bulletin officiel spécial* n° 6 du 25 juin 2015. Ceux-ci, en effet, ont « pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels » (*Programme pour l'école élémentaire et le collège*). L'expertise des membres du centre européen d'études républicaines pourra à l'évidence servir cette grande ambition et s'inscrire pleinement dans les « Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République » annoncées par la Ministre de l'Éducation Nationale en janvier 2015 : « Renforcer la transmission des valeurs de la République » (mesure 1) et « Mobiliser l'Enseignement supérieur et la Recherche pour éclairer la société dans son ensemble sur les fractures qui la traversent et sur les facteurs de radicalisation » (mesure 10). Une première collaboration, avec l'Inspection

Académique du Rhône pour le printemps 2017 est déjà en discussion (Voir annexe).

Recommandation 12

Contribuer activement à la mise en place et l'approfondissement de l'EMC en collaboration avec les ESPE, en proposant des journées de formation.

Les membres du centre et des institutions partenaires veilleront d'autre part à produire un certain nombre de ressources mises en priorité à disposition des enseignants via le réseau Canopé, dont on ne peut donner ici que quelques-uns des exemples les plus évidents :

1) des dossiers et des analyses sur des concepts, des moments, des personnages clés de l'histoire des Républicanismes, difficiles à appréhender ou mal documentés, mais aussi des mises au point régulières à propos de débats d'actualité complexes et souvent mal posés, qui recevraient un éclairage à la fois comparatiste et historicisé : démocratie participative, systèmes électoraux et tirage au sort, laïcité et espace public, initiatives populaires et référendums... La collaboration avec les Archives Nationales revêtira ici une importance particulière. Les chercheurs et les doctorants du centre pourraient ainsi publier à échéance régulière dans ce cadre des documents originaux (textes imprimés ou manuscrits, images, sceaux, médailles et monnaies) illustrant l'histoire de la République, des partis et des hommes politiques, des idées et des doctrines, des journaux et de l'opinion publique, qui seront ainsi mis à disposition du monde enseignant. À terme, c'est un musée virtuel de la République qui pourrait ainsi voir progressivement le jour et qui accueillerait une documentation variée et vivante.

2) un accès privilégié et simplifié à certaines des publications scientifiques du centre (dictionnaire, textes classiques...) qui seraient ici proposées sous une forme allégée et plus facilement utilisable.

3) une collection de courtes vidéos au format de ce que l'on peut ordinairement consulter sur le web et donnant la parole à des acteurs très divers sur ce qu'ils entendent par liberté, laïcité ou fraternité, etc. Dans un souci de simplicité et de concision, on s'inspirera de modèles existants, comme les archives visuelles de la USC Shoah Foundation (<http://sfi.usc.edu/>) qui proposent en ligne des centaines d'entretiens filmés. La collaboration avec la Fémis serait évidemment indispensable.

4) des enquêtes de nature plus sociologique, anthropologique et juridique sur des questions aujourd'hui objets de débats dans le monde académique mais aussi dans le monde social lui-même. On pense évidemment aux enquêtes sur l'adhésion aux valeurs de la République, qui doivent être

actualisées pour répertorier et analyser ce que disent et ce que pensent de la République des acteurs sociaux importants mais souvent peu sollicités des médias : enseignants bien sûr, mais aussi personnels administratifs et auxiliaires, services sociaux, personnels hospitaliers et pénitentiaires... Mais au-delà, le centre aura vocation à participer et à nourrir certaines recherches conduites dans les équipes des partenaires scientifiques et à permettre au public enseignant d'en prendre connaissance : on songe ici aux travaux sur le vote, la participation, la démocratie participative ; à ceux sur le modèle familial et les enjeux de genre ; à la réévaluation des situations coloniales et post-coloniales...

Recommandation 13

Mettre des ressources documentaires nouvelles et de grande qualité à la disposition du public et des enseignants via le réseau Canopé, grâce à la collaboration avec les Archives Nationales ; produire des états des lieux sur des débats scientifiques aux forts enjeux sociétaux.

Une plateforme de publications scientifiques conjuguant édition papier et édition numérique et un site web dynamique et innovant, bénéficiant d'une mise à jour très régulière et comportant des podcast des conférences publiques, de petites vidéos thématiques, des interviews des chercheurs. S'il veut véritablement jouer le rôle fédérateur qui doit être le sien, pouvoir faire se rencontrer des traditions historiographiques, philosophiques, historiographiques, juridiques et politiques qui s'ignorent parfois, et contribuer au débat public, le centre européen d'études républicaines se donnera les moyens d'une politique de publication efficace, à la fois sur le web et sous forme papier classique. À côté de la publication des thèses des doctorants accueillis en son sein, qui devrait au moins bénéficier d'un soutien constant, il poursuivra quelques grands chantiers dont nous sentons bien la nécessité aujourd'hui.

D'une part, la mise à disposition des classiques de la pensée républicaine qui sont loin de bénéficier à l'heure actuelle d'une édition scientifique moderne systématique : on ne dispose, par exemple, d'aucune traduction française récente de Leonardo Bruni (XIV^e-XV^e siècles), d'édition scientifique française d'Algernon Sidney (XVII^e siècle) et le lecteur doit se reporter aux éditions originales ou à des éditions anciennes pour des auteurs aussi importants que Giuseppe Mazzini ou Etienne Vacherot (*La démocratie*, 1860). Le centre pourrait mettre en ligne des introductions à ces grands textes

parfois disponibles sur le web dans des éditions originales dépourvues de tout appareil critique et donc illisibles aux non-spécialistes.

D'autre part, un travail, nécessaire, de traduction des grands ouvrages d'histoire et de théorie républicaine parus depuis la seconde guerre mondiale, qui restent encore largement indisponibles en français, malgré les efforts consentis récemment par des chercheurs de premier plan pour mettre à disposition du lectorat français les travaux essentiels de John Pocock, Quentin Skinner ou de Philip Pettit. Il reste beaucoup à faire : il suffit peut-être de rappeler qu'il n'y a rien de Hans Baron, de Richard Whatmore, de Martin van Gelderen ou de Dario Castiglione accessible en français, qu'une petite partie seulement des ouvrages de Maurizio Viroli est traduite et qu'il manque ceux qu'il a consacrés au langage politique. Et que le retard est plus grand encore en ce qui concerne les publications en allemand : les travaux de Patrizia Nanz (*Handbuch Bürgerbeteiligung. Akteure und Verfahren, Chancen und Grenzen*), Philipp Hözing (*Republikanismus und Kosmopolismus* et *Republikanismus : Geschichte und Theorie*) ou Thomas Maissen (*Die Geburt der Republik*) restent inédits en français comme les volumes édités par Helmut Georg Koenigsberger (*Republiken und Republikanismus im Europa der Frühen Neuzeit*, 1998) ou André Holenstein (avec T. Maissen, *The Republican alternative*). Ces deux orientations complémentaires - édition des classiques, traductions des modernes - doivent aboutir à la formation d'une bibliothèque républicaine du XXI^e siècle.

Recommandation 14

Donner naissance à une nouvelle bibliothèque républicaine grâce aux publications des membres en délégation et des doctorants et grâce à un effort renouvelé de traductions.

Enfin, il apparaît indispensable aujourd'hui de concevoir en partenariat européen un dictionnaire historique et philosophique de la langue politique en s'inspirant des expériences fondatrices du *Vocabulaire européen des philosophies* de Barbara Cassin, des *Geschichtliche Grundbegriffe* de Koselleck et Conze et des *Iberconceptos* de Javier Fernández Sebastián pour exposer méthodiquement et de manière comparative ce que sont les enjeux et les concepts centraux de la pensée républicaine. Un rapprochement avec les projets en cours au sein du Labex Tepsis devra avoir lieu.

Le lien entre pratiques langagières et République est en effet bien connu, depuis la Révolution Française au moins et le célèbre discours de Barrère sur le français comme langue de la République face aux parlers régionaux

irrémédiablement associés à la société d'Ancien régime et aux inégalités. Mais il n'est pas moins fort aujourd'hui, comme le rappellent nombre de travaux de sociologues, de pédagogues et de linguistes qui insistent sur le rôle inclusif d'une langue commune maîtrisée par tous. Pas de pratiques démocratiques saines sans langue partagée : en ce sens, le projet de centre européen d'études républicanismes rejoindra d'autres grandes initiatives présidentielles comme l'Agence de la langue française. Mais sommes-nous bien certains de nous comprendre entre experts, entre citoyens, entre ressortissants de différents pays lorsque nous parlons de « services publics », de « droits fondamentaux », de « multiculturalisme » ou de « laïcité » ? Ces mots-là peuplent notre quotidien de citoyens, de lecteurs de journaux, d'électeurs et, pourtant, ils ne cessent de nous échapper, conduisant par-là aux incompréhensions mutuelles entre pays européens sur ce que sont ces notions centrales mais intraduisibles. En témoignent, ces étranges textes parus en 2015 dans des médias et sites anglo-saxons, qui imputaient une part de la responsabilité des attentats de Charlie au républicanisme français lui-même, qui serait si attentif à l'universalisme citoyen qu'il en viendrait à nier purement et simplement l'existence des minorités et empêcherait donc l'intégration de celles-ci (annexe). Un lexique européen des républicanismes pourrait contribuer à dissiper certains de ces malentendus, à condition d'être en partie proposé en ligne et sous une forme multilingue, à l'instar du *Dictionnaire historique de la Suisse* (<http://www.hls-dhs-dss.ch/f/home>).

Recommandation 15

Faire converger les grandes entreprises européennes d'histoire des concepts pour aboutir à la création d'un lexique européen de la langue politique.

Il faudra ici explorer systématiquement les possibilités de mutualisation des investissements éditoriaux avec les autres établissements de la Comue d'accueil, qui peuvent disposer de structures éditoriales de qualité, parfois en partenariat avec des éditeurs commerciaux comme Le Seuil ou Gallimard, par exemple dans la collection « Hautes Études » de l'EHESS. Il faudra évidemment solliciter Cairn pour bénéficier des outils techniques et commerciaux les plus aboutis dès lors que l'on optera pour des versions électroniques.

Synthèse des propositions

Recommandation 1

Dans un contexte de mise à l'épreuve de la République et de ses valeurs, faire de la recherche fondamentale et des études républicaines de haut niveau une priorité soutenue par des programmes et des financements spécifiques.

Recommandation 2

Donner à la recherche française sur le Républicanisme un instrument de coordination, d'animation interdisciplinaire et d'internationalisation à la hauteur des enjeux scientifiques, politiques et sociaux actuels.

Recommandation 3

Créer un centre de recherche, recevant en délégation des chercheurs sur des programmes d'études républicaines

Recommandation 4

Accueillir et financer dans le centre européen d'études républicaines des doctorants et post-doctorants, inviter des *senior fellows* étrangers, solliciter des volontaires au titre du service civique.

Recommandation 5

Créer ce nouveau centre dans une Comue au fort potentiel de recherche en SHS avec des partenariats internationaux et en collaboration avec des institutions type musées ou archives.

Recommandation 6

Doter ce centre d'une équipe de direction ramassée mais suffisante pour qu'il soit en mesure de remplir ses missions et de produire des résultats en matière de recherche, de formation, et d'événementiel.

Recommandation 7

Confier aux partenaires fondateurs et aux experts étrangers un rôle important dans la détermination des priorités scientifiques et dans la sélection des candidatures.

Recommandation 8

Développer un séminaire régulier des membres du centre européen d'études républicaines. Participer au montage de grands colloques internationaux, notamment avec les écoles françaises et les centres de recherche français à l'étranger.

Recommandation 9

Faciliter le montage de réponses à de grands appels à projet (ANR, FNS, ERC notamment) et l'accueil des projets financés.

Recommandation 10

Créer un cycle de conférences mensuelles ouvertes au public avec les membres et les *senior fellows*.

Recommandation 11

Créer des journées du Républicanisme, autour de grandes conférences, de débats et de séminaires de travail, avec des partenaires extérieurs au monde académique (presse, fondations, associations, musées et archives, entreprises).

Recommandation 12

Contribuer activement à la mise en place et l'approfondissement de l'EMC en collaboration avec les ESPE, en proposant des journées de formation.

Recommandation 13

Mettre des ressources documentaires nouvelles et de grande qualité à la disposition du public et des enseignants via le réseau Canopé, grâce à la collaboration avec les Archives Nationales ; produire des états des lieux sur des débats scientifiques aux forts enjeux sociétaux.

Recommandation 14

Donner naissance à une nouvelle bibliothèque républicaine grâce aux publications des membres en délégation et des doctorants et grâce à un effort renouvelé de traductions.

Recommandation 15

Faire converger les grandes entreprises européennes d'histoire des concepts pour aboutir à la création d'un lexique européen de la langue politique.

Annexes

Liste des personnes rencontrées

Sigles et abréviations

Lettres d'intention des institutions partenaires

Un centre européen d'études républicaines : moyens, statut et gouvernance

Projets : colloque inaugural, colloques internationaux et enquêtes en cours, exposition inaugurale, partenariats avec les bibliothèques et l'Éducation Nationale

Italie
État des lieux hors de France : l'exemple des études républicaines en

Textes règlementaires et officiels

Liste des personnes rencontrées

Présidence, cabinet du Premier Ministre, Ministères

Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale
Olivier Noblecourt, directeur adjoint du cabinet de la Ministre
Jean-Michel Jolion, conseiller en charge des formations du supérieur et de l'orientation

Boris Vallaud, secrétaire général adjoint de l'Elysée.
Constance Rivière, Directrice de cabinet adjointe du Président de la République
Christophe Prochasson, Conseiller du Président de la République pour l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche

Ali Saïb, Conseiller éducation du Premier Ministre

Thierry Mandon, Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche
Pascale Laborier, chargée de mission SHS auprès du Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

Établissements de recherche et d'enseignement supérieur

Michel Bertrand (Directeur de la Casa de Velasquez)
Hubert Bost (Président de l'EPHE)
Jean-Marc Bustamante (directeur de l'École Nationale des Beaux-Arts)
Sylvio de Franceschi (historien, directeur d'études à l'EPHE et directeur du LEM UMR 8584)
Pierre-Cyrille Hautcoeur (Président de l'EHESS)
Bernard Hours (historien, professeur à l'Université de Lyon 3 et directeur du Larhra UMR 5190)
Fabrice Jesné (directeur des études École Française de Rome)
Marc Mézard (directeur de l'École Normale Supérieure-Ulm)
Pierre Monnet (historien, directeur de l'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS) en Allemagne)
Philippe Portier (sociologue, directeur d'études à l'EPHE et directeur du GSRL UMR 8582)
Gisèle Sapiro (sociologue, directeur de recherches CNRS et membre du bureau de l'EHESS)
Anne Simonin (CNRS, directrice de la Maison Française d'Oxford)
Marie-Geneviève Vandesande (ancienne directrice des Presses de Sciences-Po Paris)

Catherine Virlouvet (Directrice École Française de Rome)

Archives Nationales

Françoise Banat-Berger (directrice des Archives Nationales) avec le directeur des fonds, le directeur des publics, la responsable du service éducatif, la responsable des manifestations artistiques des Archives nationales

Personnalités qualifiées

Manuela Albertone (Professeur d'Histoire Université de Turin)

Serge Audier (philosophe, maître de conférences à l'Université de Paris IV)

Jérôme Bourdieu, (économiste, INRA)

Leonard Burnand (Historien, professeur à l'Université de Lausanne, directeur du centre Benjamin Constant)

Patrick Cabanel (Historien, directeur d'études à l'EPHE)

Antoine Chollet (Politologue, Maître assistant à l'Université de Lausanne)

Massimo Firpo (historien, professeur à la Scuola Normale Superiore de Pise ; président de la fondation Firpo à Turin)

Christopher Hamel (Philosophe, Université de Rouen)

Belà Kapossy (historien, professeur à l'Université de Lausanne)

Gorges Lomné (Historien, ancien directeur de l'Institut d'études andines)

Thomas Maissen (Historien, Directeur de l'Institut Historique Allemand de Paris)

Nils Minkmar (chef de rubrique à *Die Zeit* et à la *Frankfurter Allgemeine* pour prendre contact avec les fondations allemandes)

Adèle Monaci (Professeur d'Histoire, directrice du département d'histoire de l'Université de Turin)

Denis Pelletier (Historien, directeur d'études à l'EPHE)

Jean-Fabien Spitz (Philosophe, Professeur Université Paris I)

André Tirar (économiste, ancien président de l'Université de Lyon 2)

Laurent Tissot (Historien, Professeur Université de Neuchâtel)

Anne Verjus (historienne, CNRS Lyon)

Frédéric Worms (philosophe, Ecole Normale Supérieure de Paris)

Sigles et abréviations

ANR Agence nationale de recherche
CESSP-Paris Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne
CESPRA Centre d'Études Sociologiques et Politiques Raymond Aron
CESTA Centre d'études sociologiques du travail et des arts
CHERPA Croyance, Histoire, Espace, Régulation Politique et Administration
CNRS Centre national de recherche scientifique
Comue Communauté d'universités et établissements
CRESPPA Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris
CRPRA Centre de recherches politiques Raymond Aron
CRPS Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne
CS Conseil scientifique
CSE Centre de sociologie européenne
ED École doctorale
EFR École française à l'étranger
EHESS École des hautes études en sciences sociales
EMC Enseignement moral et civique
ENS École normale supérieure
ENSBA École nationale supérieure des beaux-arts
EPHE École pratique des hautes études
ERC European Research Council
ESPE École supérieure de professorat et de l'éducation
Fémis École nationale supérieure des métiers de l'image et du son
FNS Fonds national suisse de la recherche scientifique
GIE Groupement d'intérêt économique
GIP Groupement d'intérêt public
GSRL Groupe Sociétés, Religions, Laïcités
HCERES Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
IEA Institut d'études avancées
IEP Institut d'études politiques
IUF Institut universitaire de France
Larhra Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes
LEM Laboratoire d'études des monotheismes
MSA Maison des sciences de l'homme
PRES Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
PSE École économique de Paris
PSL Paris sciences et lettres
RCE Responsabilités et compétences élargies
RTRA Réseaux thématiques de recherche avancée
UMR Unité mixte de recherche

Lettres d'intention



Paris, le 20 janvier 2016

Monsieur le Professeur,

La lettre de mission que le Président de la République vous a adressé le 16 novembre dernier à propos d'un projet d'Institut d'études républicaines mentionnait explicitement une articulation avec les archives publiques, émanant de l'activité des gouvernements et de la République depuis 1789. Le service des Archives nationales, que j'ai l'honneur de diriger, a la charge de conserver et de communiquer ce patrimoine historique, mémoire de la loi républicaine et trace héritée des services de l'Etat sur la longue durée.

Le 30 novembre dernier, vous avez rencontré mes collaborateurs et moi-même pour envisager les modalités d'un éventuel partenariat, dont la base principale reposera sur l'identification et l'analyse de ses ressources fondamentales pour comprendre et étudier la genèse et le déploiement du gouvernement républicain en France depuis deux siècles.

La discussion a ouvert de larges possibilités de recherche et de valorisation, d'autant que les Archives nationales ont pour mission et tradition de mettre à la portée du plus grand nombre ce matériau à la fois dense et complexe, à travers un service éducatif, actif depuis 1950, un service d'expositions thématiques et un personnel scientifique dédié à l'intelligence de ces traces administratives de la République, depuis les archives



des assemblées législatives successives jusqu'aux papiers des gouvernants, en passant par la mémoire administrative des services ministériels.

Avec le nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine, installé au cœur du département de la Seine Saint-Denis et inauguré par le Président de la République le 11 février 2013, cette ambition intellectuelle et pédagogique dispose d'un important instrument d'accueil du public, avec une volonté forte d'ouverture aux publics dits éloignés de la culture sur ce territoire de Plaine Commune, labellisé territoire de la Culture et de la création.

Je souhaite vous confirmer par écrit l'intérêt décisif que votre projet de création d'un institut des études républicaines qui sera abrité dans la Comue PSL, rencontre auprès du service des Archives nationales.

La place que vous y proposez pour les Archives nationales rencontre mon adhésion : membre du conseil d'administration et partenaire actif qu'il s'agisse des conférences annuelles (journées du républicanisme), de l'accueil et/ou de l'organisation d'expositions, ou encore de la mise à disposition de ressources dans une dimension à la fois scientifique, pédagogique, culturelle et artistique, un des axes du projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales étant précisément de favoriser les rapprochements et liens entre création et patrimoine.

Je vous prie de recevoir, monsieur le Professeur, mes meilleures salutations.

Françoise Banat-Berger

Directrice des Archives nationales





École Pratique des Hautes Études

Le Président

Service de la Présidence
Tél : +33 (0)1 53 63 61 63
Présidence.ephe@ephe.sorbonne.fr
Site : www.ephe.fr

À

M. Olivier Christin

Réf. : HB / AR / 2016 – 001

Paris, le 5 janvier 2016

Cher Collègue,

Nous nous sommes longuement entretenus, le mois dernier, au sujet de la création d'un centre de recherche international et interdisciplinaire consacré à la question de la pensée républicaine et des républicanismes.

Depuis notre échange, je sais que vous avez également pu présenter ce projet aux responsables de deux importantes UMR dont l'École est tutelle: le LEM et le GSRL, et que MM. De Franceschi et Portier vous ont manifesté leur intérêt pour les perspectives que vous avez tracées.

Sans entrer dans le détail, je souhaitais vous confirmer par écrit le vif intérêt que je vous ai exprimé, au nom de l'EPHE, pour ce projet qui me paraît à la fois très actuel et tout à fait essentiel en ce que, précisément, il n'est pas seulement d'actualité.

J'espère beaucoup que les moyens nécessaires à la mise en place de cette structure de recherche vous seront alloués et vous aiderai, dans la mesure de nos possibilités, à en assurer le succès.

Je vous prie de recevoir, cher Collègue, mes meilleures salutations.

Bien cordialement,

H. Bost

Hubert BOST
Président de l'École Pratique des Hautes Études

LE PRÉSIDENT

Paris, le 25 janvier 2016.

Monsieur Olivier Christin
Université de Neuchâtel
Espace Louis Agassiz 1
CH-2000 NEUCHÂTEL

Réf. : NC/PCH/012016

Objet : projet de création d'un institut européen des études républicaines

Cher Collègue,

J'ai eu un grand plaisir à évoquer avec vous le projet de création d'un Institut européen des études républicaines dont vous êtes chargé, et vous confirme l'intérêt que porte l'EHESS à cette entreprise. Dans les temps de crise économique, sociale, politique et internationale qui sont les nôtres, ce projet me semble important et sa réalisation urgente.

Par son approche interdisciplinaire et par l'alliance de réflexion théorique, d'étude sociale empirique ou historique et d'édition savante, votre projet est en parfaite harmonie avec les ambitions scientifiques portées par l'EHESS. Plusieurs centres de recherche de l'EHESS ont, par leurs thèmes de recherche comme par leur projet intellectuel, vocation à être impliqués dans votre projet. C'est le cas, de toute évidence, du CESPRA et du CESSP que vous mentionnez, mais également, pour le moins, du Centre de recherche historique ou du Centre de recherche sur les arts et le langage.

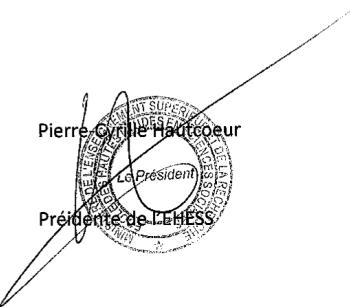
La manière dont vous envisagez d'articuler votre Institut et les centres de recherche existants est la plus efficace possible: non pas construire un nouvel de recherche indépendant qui entrerait en concurrence pour les emplois ou les ressources avec les centres existants, mais bien stimuler et renforcer l'actions de ces derniers par des ressources nouvelles, par la mise en réseau national et international. Comme l'Institut d'études de l'islam et des mondes musulmans de l'EHESS, votre mission comporte en outre la diffusion et la valorisation des recherches menées sur vos thèmes au sein de l'éducation nationale, ce qui est pertinent et important.

Etant donné les ressources scientifiques qui sont présentes dans des établissements comme l'EHESS, l'EPHE, l'ENS et d'autres, je crois que l'appui à la Comue PSL est la solution la plus propre à assurer le succès de cet Institut. Les partenariats étrangers de ces établissements renforceront ceux que vous envisagez et qui sont clairement importants. Comme toutes les ressources scientifiques de l'Institut, ils pourront bénéficier à tous les collègues venus de l'ensemble des universités françaises en délégation, une formule qui en renforcera la rôle national et l'efficacité.

A cet égard, il me semblerait logique d'envisager une localisation de l'Institut au sein du campus Condorcet – un auteur qui fait partie de vos références majeures – lorsque celui-ci ouvrira ses portes.

Avec tous mes encouragements pour mener à bien ce projet bienvenu,

Je vous prie d'accepter, cher Collègue, l'expression de mes sentiments très cordiaux



EHESS
190-198 avenue de France
75244 Paris cedex 13
01 49 54 25 01 / 02 • preside@ehess.fr
<http://www.ehess.fr>

Prot n. 5 del 11/01/2016

M. Olivier Christin
Université de Neuchâtel

Turin, le 11 Janvier 2016

Objet : Création d'un Centre de recherche international sur les Républicanismes

Cher Collègue,

à la suite des conversations que nous avons entretenues lors de votre visite à Turin le 8 janvier dernier, je vous confirme tout l'intérêt du Dipartimento di Studi storici de l'Université de Turin pour votre projet pour la création d'un Centre international sur les Républicanismes.

Le sujet est d'une très grande valeur scientifique, intellectuelle et politique et s'inscrit parfaitement dans les lignes de recherche de notre Département, qui se caractérise par une approche interdisciplinaire et la dimension internationale de nos chercheurs. Les liens avec l'Université de Turin et la France constituent une tradition de longue date. Ce projet représente une opportunité précieuse de les renforcer.

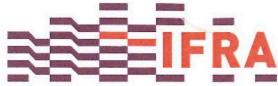
Dans ce cadre, je vous exprime le souhait de notre Département à être associé à la création et au fonctionnement du Centre autour de la thématique du républicanisme, sur laquelle sont axées les recherches de plusieurs de nos collègues de l'âge ancien à l'âge contemporain.

J'espère donc vivement que les ressources nécessaires pour la mise en place de cette structure de recherche vous seront allouées et en assureront le succès.

Veuillez agréer, cher Collègue, mes meilleures salutations

Adele Monaci
Direttrice del Dipartimento di Studi storici
Università di Torino





INSTITUT FRANCO-ALLEMAND
— SCIENCES HISTORIQUES & SOCIALES
GESCHICHTS- & SOZIALWISSENSCHAFTEN

Goethe-Universität
Norbert-Wollheim-Platz 1, IG-Postfach 42
D-60629 Frankfurt am Main

Tel.: +49 (0)69-798-31900
Fax: +49 (0)69-798-31910
ifra@institutfrancais.de
www.ifra-frankfurt.de
www.institutfrancais.de/frankfurt

Pierre MONNET

Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris
Directeur de l'Institut Franco-Allemand de Sciences Historiques et Sociales, Frankfurt am Main
Adjunct Professor à la Goethe-Universität Frankfurt

A Monsieur Olivier CHRISTIN
Université de Neuchâtel

Francfort-sur-le-Main, le 20 janvier 2016

Cher collègue,

À la suite de notre récent et très riche échange consacré au projet de création d'un institut européen des études républicaines dont vous esquissez le projet et les grandes lignes, je vous confirme par la présente tout l'intérêt que porte l'institut que je conduis à cette entreprise.

Je serais personnellement heureux de pouvoir accompagner, de toute manière opportune, ce beau projet et le centre de recherche franco-allemand que je dirige pourraient en tirer le plus grand bénéfice. Ce centre, Institut Franco-Allemand de Sciences Historiques et Sociales, a été fondé depuis 2009 au sein de l'université Goethe de Francfort et bénéficie pour les 5 prochaines années, jusqu'en 2020, d'un contrat de coopération entre l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris), le Ministère français des Affaires Étrangères et l'université Goethe pour promouvoir les échanges scientifiques, académiques et universitaires en sciences sociales entre la France et l'Allemagne. Cet institut organise des rencontres et des conférences internationales, développe un programme de formation pour la jeune recherche (doctorants et postdoctorants), soutient la création de cursus et de collèges doctoraux franco-allemands en SHS, publie et traduit des ouvrages multilingues issus des colloques qu'il organise.

L'expérience de ce centre, son interdisciplinarité et son ouverture internationale en font un partenaire possible et indiqué pour le projet dont vous avez bien voulu m'entretenir et qui recèle non seulement une potentialité scientifique de grande ampleur mais revêt, dans les temps que nous traversons, une actualité d'une particulière singularité. Au service de cette ambition, l'IFRA pourrait plus particulièrement servir d'interface et de relai avec les communautés scientifiques allemandes ou plus largement germanophones engagées dans des préoccupations similaires, l'Allemagne présentant une tradition historiographique, une histoire politique et confessionnelle, et une organisation fédérale qui ne peuvent, à mon sens, qu'enrichir par examen des ressemblances et des différences une réflexion commune sur les républicanismes envisagés dans une approche européenne, comparative et interdisciplinaire.

Je demeure donc, au nom de l'IFRA, à votre disposition pour toute action commune au service de ce projet et de sa mise en œuvre.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes salutations fidèles et très cordiales.

Pierre Monnet


CASA DE | ACADEMIE DE FRANCE
VELÁZQUEZ | À MADRID
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
HISPANIQUES ET IBÉRIQUES

LE DIRECTEUR

M. Olivier CHRISTIN
Université de Neuchâtel

Madrid, le 7 janvier 2016

N.º 432 – 2015 / D.5

Objet : Création d'un Centre de recherche international sur les Républicanismes

Cher collègue,

Par la présente je viens vous exprimer de nouveau tout l'intérêt de la Casa de Velázquez à s'associer au très beau projet dont vous êtes porteur.

La longue conversation que nous avons eue début janvier 2016, qui elle-même faisait suite aux échanges de mails maintenus durant le mois précédent, m'a convaincu de l'intérêt et de l'importance de la création d'un Centre de recherche international et interdisciplinaire qui s'attacheraient à réfléchir, à l'échelle européenne et plus spécialement de l'Europe latine, sur la pensée républicaine et ses prolongements en termes de modèles politiques.

Comme je vous l'ai expliqué, l'intérêt de la Casa de Velázquez est d'autant plus fort que la problématique autour de laquelle se structure votre projet s'intègre parfaitement aux grands axes qui vont organiser, pour les cinq ans à venir, la recherche menée au sein de notre établissement. A ce titre, je viens vous exprimer le souhait de la Casa de Velázquez d'être pleinement associée à la création et au fonctionnement de ce centre de recherche autour de cette thématique si actuelle auquel nous pourrons apporter notre expertise et nos contacts noués tant dans le monde ibérique que dans les pays d'Amérique latine.

En souhaitant vivement que les moyens nécessaires à la mise en place de cette structure de recherche pourront vous être alloués, je vous prie d'agrérer, cher collègue, l'expression de mes meilleures salutations.



Michel BERTRAND

CIUDAD UNIVERSITARIA – C/ PAUL GUINARD, 3 – 28040 MADRID
T. 0034 – 914 551 580 – F. 0034 – 915 446 870 – www.casadevelazquez.org



La directrice

A

Monsieur Olivier Christin

Rome, le 20 janvier 2016

Cher collègue,

Je souhaite par la présente vous faire part de mon souhait de voir l'Ecole française de Rome associée à votre projet de constitution d'un Institut européen des études républicaines. Nous avons eu depuis décembre dernier des échanges qui m'ont convaincue de l'importance, pour notre institution, d'être associée à cette initiative qui met les sciences humaines et sociales en capacité de produire une expertise pour la société civile sur la question, centrale pour notre pays, du républicanisme.

L'étude des cultures politiques fait partie des traditions fortes de l'Ecole française de Rome ; elle a été l'occasion de certaines de ses collaborations les plus fructueuses avec des universités et des chercheurs italiens. A l'heure actuelle, l'Ecole française de Rome est particulièrement attentive au dialogue entre les différentes sciences sociales, et nul doute qu'un projet d'étude comparée des républicanismes se prête au croisement de l'histoire, de la science politique, du droit, de la sociologie, de l'anthropologie, etc.

L'expertise italienne qui est celle de l'Ecole française de Rome la met certainement en position d'offrir d'une part un recul historique propre à permettre le dépassement des césures chronologiques habituelles, d'autre part une perspective comparatiste, l'Italie se trouvant au carrefour des circulations intellectuelles dans une grande zone euro-méditerranéenne, entre France, Espagne, monde germanique, Grèce, Balkans et Maghreb.

En associant l'Ecole française de Rome au projet d'Institut européen des études républicaines, j'entends donc qu'elle puisse lui faire bénéficier de son réseau de contacts et de partenariats avec les universités, les archives, les institutions et les acteurs du monde culturel et scientifique en Italie et en Méditerranée, en vue de mettre à la disposition de la société contemporaine un socle de connaissances fermes sur les républicanismes dans un contexte de

École française de Rome
Piazza Farnese, 67
00186 Roma – Italia
T. +39 06 68 60 14 99
direction@efrome.it
www.efrome.it

1



circulations entre sociétés plurielles.

Je souhaite donc que les moyens nécessaires à la conduite de ce beau projet puissent vous être alloués.

Recevez, cher collègue, l'expression de mes bien cordiales pensées,

Catherine Virlouvet



Neuchâtel, 30 mars 2016

FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

Espace Louis-Agassiz 1
CH-2000 Neuchâtel

L'Institut d'Histoire de l'Université de Neuchâtel a très tôt été associé au projet de création d'un centre européen d'études républicaines. Dès le printemps 2015, il a notamment accueilli, en lien avec le département de philosophie, un séminaire international et interdisciplinaire confié au Professeur Vincent Peillon, qui a réussi à y convier quelques-uns des meilleurs spécialistes européens : des philosophes, des historiens, bien entendu, mais aussi des économistes et des littéraires. Le succès de cette expérience conduit aujourd'hui l'Institut d'Histoire de l'Université de Neuchâtel à souhaiter s'associer au futur centre européen d'études républicaines et à servir notamment de relais vers les Universités et les centres de recherche suisses.

L'histoire singulière de la Confédération – et la place qui tiennent justement les idéaux et les combats républicains- confortent la pertinence de ce partenariat à venir, qui pourra prendre des formes diversifiées : séminaires et montage de colloques en commun, échanges de doctorants, réponses à des appels à projets FNS-ANR par exemple. L'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel prendra aussi prochainement attaché avec d'autres établissements et d'autres centres de recherche qui travaillent en Suisse sur ces terrains –notamment à l'UNIL de Lausanne- afin d'établir le meilleur environnement d'échange scientifique possible.

Je demeure donc, avec l'ensemble de mes collègues de l'Institut d'Histoire, disponible pour envisager des actions concrètes pour accompagner la mise en place de ce nouveau centre.

Olivier Christin
Directeur de l'Institut d'histoire de l'Unine

FACULTÉ DES LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

Secrétariat
Espace Louis-Agassiz 1
CH-2000 Neuchâtel
Tél : +41 (0)32 718 17 00
Fax : +41 (0)32 718 17 71
secretariat.lettres@unine.ch

www.unine.ch/lettres



DHIP IHA 8 rue du Parc-Royal 75003 Paris

M. Olivier Christin
Université de Neuchâtel

Deutsches Historisches Institut Paris
Institut historique allemand

Hôtel Duret-de-Chevry
8 rue du Parc-Royal
75003 Paris

Tel +33 (0)1 44 54 23 80
Fax +33 (0)1 42 71 56 43

info@dhi-paris.fr
www.dhi-paris.fr

Aktenzeichen

Ihr Zeichen

Datum

15 janvier 2016

Prof. Dr. Thomas Maissen
Direktor / Directeur
Tel: 01 44 54 51 64
E-Mail: tmaissen@dhi-paris.fr

Création d'un Centre de recherche international sur les Républicanismes

Cher Collègue,

L'institut historique allemand accueille avec grand intérêt votre proposition de participer à la conception d'un centre de recherche international sur les Républicanismes. Cet intérêt est institutionnel et personnel. L'IHA et la Fondation Max Weber à Bonn, qui gère avec le nôtre neuf autres instituts dans différents pays du globe, poursuivent une stratégie intensifiée d'internationalisation et de collaboration institutionnelle dans nos projets scientifiques, et la France est depuis des décennies déjà un terrain extrêmement fécond pour notre coopération. Du côté personnel, j'ai poursuivi le sujet des républiques et des républicanismes, notamment en époque moderne, depuis une vingtaine d'années dans un grand nombre de publications en langues différentes. Il est évident que l'expérience française est irremplaçable pour la discussion de ce sujet ; et il n'est pas moins évident qu'il faut intégrer les expériences des autres républiques européennes et d'autres continents, expériences qui peuvent précéder celles de la France, afin de saisir la théorie et la pratique de la république dans ses maintes variantes historiques et culturelles.

L'IHA est prêt à participer aux travaux préparatifs et pourrait envisager de contribuer à l'institutionnalisation du projet p.ex. en mettant au concours une bourse pour un doctorant germanophone travaillant sur les sujets du centre, si un programme pareil d'aide aux jeunes chercheurs était prévu.

Veuillez agréer, cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués

IHA – SIRET 784 663 676 000 20 – APE 7220Z Membre de l'établissement public allemand à caractère scientifique « Max-Weber-Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland » Rheinallee 6 – 53173 Bonn – Allemagne – www.stiftung-dgia.de

11. v. 2016

Prof. Olivier Christin
Université de Neuchâtel.

Cher Collègue,

En ma qualité de co-directeur du *Centre for the Study of the History of Political Thought* de Queen Mary, University of London, j'aimerais par la présente vous exprimer le vif l'intérêt que suscite le projet de création d'un Centre européen d'études républicaines.

Sur le plan scientifique, tout d'abord, la volonté d'associer des disciplines telles que l'histoire, la philosophie politique contemporaine, les sciences politique et sociale, trop souvent maintenues séparées, contribuera certainement au renouveau des études républicaines, en pleine expansion. La France a naturellement une place de choix à occuper sur ce terrain. Par ailleurs, sur le plan intellectuel, la dimension internationale envisagée pour ce Centre d'études républicaines permettra également de faire dialoguer de façon féconde les traditions méthodologiques et historiographiques nationales.

Le *Centre for the Study of the History of Political Thought* de Queen Mary se retrouve pleinement dans cette approche à la fois interdisciplinaire et internationale, et sera heureux de considérer toute opportunité de collaboration quelle qu'en soit la forme (par exemple via la co-organisation d'événements scientifiques ponctuels ou réguliers, ou la mise en place d'échanges de *fellows* pour des séjours de recherche). Cette collaboration donnera aussi une assise institutionnelle à des liens déjà existants entre plusieurs chercheurs de notre Centre et des chercheurs français intéressés par les études républicaines, et nous avons d'ailleurs récemment eu le plaisir d'accueillir comme Visiting Fellows trois spécialistes de la pensée républicaine : Samuel Hayat en 2013, Jérémie Barthes en 2013-2015 (tous deux maintenant chargés de recherche au CNRS) et Christopher Hamel en 2014 (maître de conférence à l'université de Rouen).

Patron: Her Majesty The Queen

Incorporated by Royal Charter as
Queen Mary & Westfield College,
University of London

Je vous souhaite donc toute la réussite possible dans ce projet, auquel le Centre de Queen Mary s'associera très volontiers sous les modalités les plus appropriées, et demeure à votre disposition pour les mettre en œuvre le temps venu.

Veuillez recevoir, cher collègue, mes plus sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Quentin Skinner".

Quentin Skinner
Barber Beaumont Professor of the Humanities
Queen Mary University of London
Co-director, Centre for the Study of the History of Political Thought

Un centre européen d'études républicaines : Gouvernance et organisation

1. Équipe de direction :

Un directeur, un Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, un Inspecteur Pédagogique ou un administrateur civil mis à disposition. Si possible un ou deux enseignants du secondaire mis à disposition. Appel à des volontaires du service civique : 1 par an ?

2. Conseil, réuni une fois par an au moins : il doit comporter l'équipe de direction, des représentants des membres de la Comue fondatrice (EPHE, EHESS, ENS-Ulm, Collège de France), un représentant du ministère et des personnalités qualifiées (dont une moitié d'étrangers venant en priorité des partenaires : Université de Turin, Institut Historique allemand, Université Queen Mary, Université de Neuchâtel...). Il pourrait être constitué ainsi dans un premier temps :

Pierre Rosanvallon, historien, Collège de France
Quentin Skinner, philosophe, Queen Mary University
Jean-Paul Delahaye, ancien Dgesco, IG honoraire
Thomas Maissen, historien, Institut historique allemand de Paris
Manuela Albertone, historienne, Université de Turin
Christine Lazerges, juriste, Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)
Philippe Portier, sociologue, EPHE
Frédéric Worms, philosophe, ENS-Ulm
Ilaria Taddei, historienne, Université de Grenoble
Christopher Hamel, philosophe, Université de Rouen
Laurent Tissot, historien, Université de Neuchâtel/ FNS
Représentant Ministère MEN/MESR ou Inspection Générale

Le conseil propose les grandes lignes des programmes de recherche pluriannuels ; il conseille le centre en matière de partenariats internationaux et de stratégie de diffusion ; il suggère les noms de *senior fellows*. Il examine les demandes de délégation (sauf prise en charge de cet aspect par l'IUF) et les candidatures aux bourses et aux post-docs. Il confirme le directeur dans sa fonction.

3. Budget

Le centre cherchera à financer ses activités par la réponse à des appels à projets et par le mécénat. Afin de pouvoir se consacrer efficacement à cette recherche des financements, il doit pouvoir disposer d'un budget propre constant pour des frais de mission, des frais de communication et la gestion du site web et pour l'organisation des journées de la pensée républicaine. Il faut ainsi prévoir le coût de la location des bureaux mis à disposition par l'ENS sur le campus du boulevard Jourdan et des frais de fonctionnement proprement dit :

Les locaux :

ENS-Jourdan : rentrée 2016 ou début 2017. Quatre bureaux au moins; PC postes de travail, téléphone etc. Coût estimé de la concession annuelle 12 000 euros/an. Il faut vérifier que toutes les prestations primordiales seront incluses dans la convention qui sera signée et notamment :

- accès aux espaces numériques de travail et aux banques de données, bibliothèques, reprographie, matériels de prêt etc ..
- téléphone
- gardiennage, viabilisation des locaux
- accès aux facilités de restauration et parties communes
- accès aux salles de séminaires et amphis

Le fonctionnement :

Le centre doit pouvoir travailler aux missions qui lui sont assignées et a donc besoin d'une dotation minimale, qui pourrait couvrir :

- des frais de missions : 10 000 euros/an pour faciliter la réunion d'un conseil scientifique annuel et des opérations hors de Paris
- des frais liés à la création d'un site web : 5000 euros, en tout cas pour première année
- des frais de communication, d'invitations ponctuelles, de médiation, de traduction et de publication: flyers, programmes imprimés des colloques, publications du centre : 10 000 euros/an
- le cout de l'organisation des journées de la pensée républicaine : 13 000 euros/an

Total 38 000 euros/an qui s'ajouteront aux 12 000 du loyer. Total 50 000

Projets : colloque inaugural, exposition inaugurale, colloques internationaux et enquêtes en cours

- 1.** Colloque inaugural Paris 24-26 novembre 2016
- 2.** Exposition inaugurale Paris avec l'ENSBA et le Musée ethnographique de Neuchâtel : janvier-mars 2017.
- 3.** Projet FNS « Réformation et Votation » en partenariat avec l'Université de Neuchâtel
- 4.** Projet d'une série de colloques avec l'EFR et la Casa Velasquez (2017-2020)
- 5.** Collaboration avec la Bibliothèque Municipale de Lyon et l'Inspection Académique du Rhône en vue d'un atelier « Vote et pratiques électives » à destination des collèges et lycées

1. Modernités républicaines - Colloque international Paris 24-26 novembre 2017

Ce projet de colloque international et transdisciplinaire sur les républicanismes modernes et contemporains se fixe plusieurs objectifs théoriques, méthodologiques mais aussi pédagogiques et politiques en raison du contexte très particulier dans lequel il s'inscrit, notamment en Europe. La République, la question républicaine ou encore les valeurs républicaines paraissent en effet à la fois retrouver une actualité incontestable et faire l'objet de remises en question inédites, qu'elles viennent de certains politiques ou des citoyens eux-mêmes: en mai 2015, par exemple, un sondage rappelait que 65% des français interrogés n'étaient plus « touchés » par la mention des « valeurs de la République » dans les discours des hommes politiques et que l'usage du terme de République lui-même les laissait plus insensibles que celui « d'identité nationale ».

Ce projet conjugue donc deux ambitions : celle d'un colloque scientifique de haut niveau capable de rappeler que la République n'est ni une nostalgie ni un provincialisme français, mais bien un objet théorique largement reconnu dans la recherche internationale et un enjeu politique partagé au-delà de l'Hexagone ; celle d'un forum de réflexion ouvert au public et associant la presse, de grands témoins politiques internationaux et des enseignants du secondaire, directement confrontés aux débats contemporains sur la laïcité, l'égalité homme-femme, la liberté de conscience etc.

Colloque

Il part du constat, classique, d'une très forte activité de recherche et de publication sur ces questions depuis une vingtaine d'années, comme en témoigne la multiplication des colloques et des réseaux de recherche internationaux, mais aussi d'un cloisonnement des problématiques et des disciplines, qui contribue à perpétuer des malentendus, à creuser des partages ruineux et à prolonger de longs silences. Il est ici inutile d'en donner de trop longs exemples, mais on peut évoquer la lenteur de la réception des travaux de Quentin Skinner en France, jusqu'au début des années 2000, la place que l'on continue à ménager à l'idée d'une coupure décisive entre républicanismes d'Ancien Régime et régimes républicains modernes de part et d'autre des révolutions de la fin du XVIII^e siècle, comme si cela allait de soi et découlait naturellement du système

représentatif, l'oubli dans lequel toute une tradition philosophique française du XIXe siècle notamment continue à être plongée, obérant par là même une juste compréhension de la circulation des idées et de la formation des pensées politiques contemporaines, ou encore les analyses réductrices qui opposent de manière schématique libéralisme et républicanisme ou républicanisme et démocratie sans se donner la peine d'enquêter véritablement sur leur articulation.

Ce colloque de trois jours a donc pour ambition de confronter les traditions intellectuelles nationales et les disciplines (histoire, histoire des idées, philosophie, histoire du droit, histoire de la pensée économique aussi, sciences politiques et sociologie politique, théorie démocratique, histoire du genre) autour de cet objet à la fois central et mal cerné, dont l'actualité ne cesse de nous être rappelée par les débats sur l'école, la citoyenneté, ou sur les biens communs, l'impôt et la redistribution, ou encore sur les formes de la construction de la volonté générale : la pensée républicaine et l'idéal républicain entre l'expérience de la fin du Moyen Age (le conciliarisme, les théoriciens de « l'humanisme civique », la Réforme protestante) et l'hypothétique désenchantement actuel en passant par le tournant moderne du droit naturel, les Lumières et les Révolutions, les affrontements et les conquêtes du XIXe siècle et le cheminement de la question sociale. Cette rencontre n'aura pas pour ambition de confirmer ou non l'idée d'une crise de la République, qu'annoncent à l'envi d'innombrables essais, mais de prendre cette antienne pour une invitation justement à sortir des prophéties auto-réalisantes, des simplifications polémiques et aveugles, des nostalgies nationales d'un âge d'Or qui ne fut jamais. Elle considérera que la République est aussi un objet des sciences humaines, du droit et de la philosophie dont la complexité ne peut être réduite à de vagues slogans ou à une collections d'exemples historiques plus ou moins comparables et qu'elle invite par conséquent à un effort de compréhension et d'explication toujours plus nécessaire.

Le colloque s'ordonnera par conséquent autour de quatre grands ensembles, que l'on ne présente ici que de manière rapide :

1. Modèles, matrices, concepts: y seront présentées des contributions sur les modèles théoriques et historiques, les grands récits concurrents, les filiations multiples qui se croisent dans les traditions républicaines depuis le Moyen-Age et surtout depuis les Lumières européennes et américaines qui jouent ici un rôle déterminant. Ont déjà été contactés des philosophes et des historiens de renommée internationale comme Philip Pettit, Quentin Skinner, Céline Spector, Frédéric Worms, Jean-Fabien Spitz, Serge Audier, ou Pierre Rosanvallon, mais aussi des chercheurs plus jeunes qui participent aujourd'hui au renouveau des études républicaines comme Christopher Hamel, Arnaud Skornicki, Samuel Hayat. Il sera ici question des thèmes aussi centraux que

l'opposition entre Liberté et Vertu, ou entre Liberté des Anciens et liberté des Modernes, entre Liberté et Egalité, des échanges entre traditions et des combinaisons qui se sont historiquement et philosophiquement construites entre elles etc. Cette section intègrera aussi des représentants de l'histoire conceptuelle : des espagnols des Iberconceptos, des chercheurs du labex Tepsis comme Javier Fernandez Sebastian (Bilbao), Bruno Karsenty ou Frédérique Mattonti.

2. La République au défi des identités : genre, minorités linguistiques et religieuses, colonialisme post-colonialisme. Cette section portera sur quelques-uns des enjeux qui font aujourd'hui de la République et des Républicanismes un objet du débat public et des sciences sociales et politiques. Elle abordera notamment la question de la confrontation des régimes républicains et des formes classiques de la citoyenneté à de nouvelles demandes de justice et de reconnaissance : comment la question des minorités, par exemple religieuses, invite-t-elle à repenser l'universalisme citoyen ? Dans quelle mesure la représentation nationale et la façon de la concevoir ont-elles été déterminées par des positions de genre ? Seront invités ici des chercheurs français et étrangers, issus de disciplines variées, comme Liora Israel, Cécile Laborde, Anne Simonin, Patrick Cabanel et Philippe Portier (sur les questions de religion et de laïcité), Anne Verjus (sur les femmes et la théorie de la représentation), Pierre Serna sur les colonies, Will Kymlicka (sur la langue, le multiculturalisme et la citoyenneté).

3. La République des autres. Même si la singularité de l'expérience française et de l'héritage révolutionnaire ne fait aucun doute, l'histoire des formes républicaines ne se réduit nullement à cette matrice. Elle conjugue, au contraire, traditions très différentes, qui entretiennent entre elles des relations qu'il faut explorer en détail pour en comprendre les enjeux contemporains. Cette section évoquera donc des cas ou des expériences à la fois théoriques et pratiques aussi différentes que la Suisse et la démocratie directe, les Pays-Bas et la Pologne, l'Italie des révolutions et de la première moitié du XIXe siècle, ou encore l'Amérique Latine autour de la question du fédéralisme et de la construction nationale. Elle fera appel à des spécialistes incontestés comme Thomas Maissen, Manuela Albertone, Nadia Urbinati, Francesca Sofia, Georges Lomné, Belà Kapossy ou Antoine Chollet.

4. Du Bien Commun aux biens communs. La question des rapports entre égalité et liberté, entre intérêt collectif et intérêt individuel, entre service de la Cité et activité commerciale et poursuite des richesses est présenté d'emblée dans les grands textes qui signent le renouveau de la pensée républicaine à la fin du Moyen Age : chez Alberti par exemple, qui fait l'éloge du négoce et de l'argent qui irriguent le corps social, ou chez Machiavel qui prône, au contraire,

la frugalité vertueuse. Elle ne cesse par la suite d'être reprise et reformulée du « doux négoce » de Montesquieu aux réflexions de théoriciens de la redistribution en passant par Jean-Baptiste Say et son opposition entre intérêt sinistre et intérêt éclairé. L'économie politique a bien été l'un des lieux où se sont construites certaines des plus puissantes élaborations de la pensée républicaine et certaines des solutions les plus ambitieuses aux rapports entre égalité et liberté. Cette section reviendra donc sur les enjeux centraux l'impôt et la liberté, les services publics, les relations entre inégalité et démocratie, ou entre protection sociale et citoyenneté. Seront ici sollicités des philosophes, comme Frédéric Worms, des historiens avec Manuela Albertone et Cecilia Carnino, des sociologues comme Jérôme Bourdieu et certains économistes comme Pierre Dardot et Christian Laval.

Forum

Ce volet du colloque entend faire de la présence à Paris des plus grands spécialistes français et internationaux l'occasion d'une réflexion qui déborde du cadre universitaire et mobilise directement le grand public, au moyen de deux dispositifs :

-d'une part, une table ronde avec les représentants de journaux européens de premier plan et de grands témoins qui évoqueront l'état des lieux dans différents contextes nationaux marqués justement par la vigueur des interrogations sur la citoyenneté, la liberté de conscience, d'opinion ou de la presse, ou encore l'égalité de l'accès aux soins et à l'éducation ou entre hommes et femmes dans l'épreuve de la mondialisation

-d'autre part, l'invitation lancée, avec le soutien des recteurs, aux enseignants du secondaire et aux formateurs des ESPE afin qu'ils assistent au colloque et participent activement aux débats et à la table ronde, en faisant de ces deux événements des occasions uniques de formation.

La constitution du panel des journaux et des grands témoins est en cours : y figureront de manière prioritaire des personnalités venues des pays déjà représentés parmi les membres fondateurs du centre européen d'études républicaines (France, Italie, Suisse, Allemagne, Angleterre, Espagne) mais on cherchera également à inviter des orateurs venus de l'Europe de l'Est et de la

Turquie. Le partenaire principal devrait ici le journal Le Monde (coût du partenariat 10 000 selon le devis fourni par le journal)

Budget global : 50000 euros

2. Exposition en collaboration avec l'ENSBA

Paris Janvier-Mars 2017

Dans le cadre du bicentenaire de la création de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, une collaboration est en cours qui ambitionne de déboucher sur un grand événement, à la fois performance, mise en scène, exposition, autour du thème « Qui veut prendre la parole ? » (titre provisoire).

Prévu pour se dérouler dans les locaux de l'ENSBA, Quai Malaquais, sur un espace de prestige de plus de 1000 m², cet événement combinera deux approches:

- | - un projet spécifiquement esthétique-artistique autour des manifestes artistiques du XXe siècle comme prises de parole et prises de positions fondatrices, autour du travail de Julian Rosenfeld, *Manifesto*
- | - un projet théorique et politique sur la réinvention de la démocratie dans les expériences contemporaines de démocraties participatives, de mobilisations citoyennes, d'occupations symboliques comme Occupy Wall Street, les grandes manifestations démocratiques de Hong Kong et leurs célèbres parapluies jaunes, Podemos et son langage des gestes.

Il part du constat que la République - ou les Républiques qui ont emprunté des formes si diverses au cours de l'histoire - ne sont pas séparables de la parole publique libre et contradictoire. Peu importe qu'il s'agisse du rhéteur grec devant l'assemblée des citoyens, de l'orateur romain devant le Sénat, du tribun révolutionnaire dans l'hémicycle, du chef de parti ou de l'homme politique devant les médias modernes, de Démosthène, de Caton l'Ancien, de Savonarole, de Danton ou, plus près de nous, de Hugo, Gambetta, Jaurès ou Martin Luther King : c'est la prise de parole contradictoire dans

l'espace public qui constitue ce lieu où se fait la politique républicaine et où nous sommes en théorie tous égaux en tant que citoyens.

Pouvoir prendre librement la parole ou pouvoir entendre librement ceux qui le font, pouvoir s'exprimer et décider avec autrui sur les choses qui nous concernent tous, pouvoir faire de la confrontation des positions et de la délibération les conditions de formation de la décision collective juste a ainsi été considéré comme l'un des fondements et l'une des marques de la République. On pourrait ici multiplier les analyses philosophiques, les citations historiques et les exemples artistiques. Pour Cicéron notamment, « rien de ce qui regarde les actions et la conduite des citoyens, les habitudes de la vie, les intérêts de la république, la société civile, le sentiment commun des hommes, les mœurs, la nature, n'est (...) étranger à l'orateur » (*De L'orateur*, dialogue 2). Au XVIII^e siècle, dans un contexte bien différent, l'abbé Nicolas-Charles Trublet établit lui aussi un lien obligé entre constitution républicaine et art oratoire -« C'est un projet impossible que celui de bannir l'éloquence d'une république » (*Réflexions sur l'éloquence en général*)- avant même que Tocqueville ne confère à cette question de la discussion publique et de la délibération une place centrale : « je ne connais rien de plus admirable ni de plus puissant qu'un grand orateur discutant de grandes affaires, dans le sein d'une assemblée démocratique » (*Démocratie en Amérique*, chapitre 21). L'histoire de l'idée républicaine semble ainsi jalonnée de grands orateurs qui en illustreront les vertus et les exigences, de grands discours qui marquèrent les esprits et ressemblèrent aux citoyens dans la défense de la liberté, de conflits aussi sur ce qu'est le lieu légitime de l'exercice de cette parole qui dessine l'espace public et définit la Res Publica : l'enceinte des assemblées et des parlements ? Les hémicycles modernes ? L'Agora, le Forum et la place publique qu'aucun lieu clos ne peut prétendre remplacer ? On sait que ces interrogations qui ressurgissent aujourd'hui avec une force nouvelle dans des mouvements comme Occupy Wall Street, les grandes manifestations de Hong Kong, Podemos ou Nuit Debout recoupent l'opposition entre démocratie directe et systèmes représentatifs, entre Cités-Etats et Nations modernes, entre souveraineté de citoyens et politiques professionnels.

Les artistes, depuis l'Antiquité et ses portraits de rhéteurs, n'ont cessé de célébrer et d'interroger à la fois ce pouvoir de la parole et la force du discours convaincant, celui qui fait l'histoire, mobilise les hommes et les femmes, créé des formes politiques et des rapports de force : images sans nombre de Cicéron ou de Caton, statues monumentales de Danton, photographies et vidéos de Martin Luther King, de Mandela et de tant d'autres. Ils n'ont cessé de faire voir (et parfois de faire entendre) cette efficacité du discours, prenant en cela eux aussi position dans l'espace de la Cité et contribuant eux aussi à la liberté d'expression à leur manière et avec le langage qu'ils se donnaient, avec les représentations célèbres du *Serment du jeu de paume* ou des *Quatre libertés* de

Roosevelt mises en images par Norman Rockwell... Ils ont prolongé dans le temps et sédimenté dans la mémoire des Républiques le souvenir des convictions et des émotions qui en furent au fondement : le patriotisme de Danton ou Robespierre, le pacifisme de Jaurès, le rêve de Martin Luther King, la non-violence de Ghandi conservés par la peinture, la statuaire, la photographie dans des témoignages qui nous accompagnent encore. Mais ils ont aussi souligné la tension entre les différentes formes de construction de l'espace politique républicain et fait place, à côté de la représentation de la parole prophétique, longtemps dominante, à la célébration des démocraties directes, des foules citoyennes, des orateurs spontanés qui s'expriment devant la Cité assemblée comme dans *L'Orateur* de Hodler, aujourd'hui dans les collections privées d'un leader politique décrit comme populiste, ou dans l'immense peinture murale qui illustre dans les bâtiments mêmes du Palais Fédéral Suisse à Berne une Landsgemeinde idéalisée.

C'est à restituer la force de cette relation entre liberté d'expression et vie politique démocratique et à souligner en même temps les tensions qu'elle suscite entre parole citoyenne/parole déléguée et parole prophétique des grands manifestes politiques/parole partagée des foules démocratiques que veut s'attacher cet événement ambitieux en contrepoint à ce qui sera présenté au rez-de-chaussée autour des manifestes artistiques et avec la conviction que l'art a bien quelque chose à dire de la République. Dans un contexte marqué par les attentats récents qui ont frappé les lieux emblématiques que sont la salle de rédaction, la salle de concert, la rue, mais aussi par le renouveau manifeste et discuté des formes d'expression démocratique autour de ces mouvements d'un type nouveau que sont les rassemblements type Podemos, Occupy Wall Street, cette exposition a l'ambition de donner la parole aux créateurs contemporains, qui seront invités à prendre ou à reprendre cette liberté, par l'image, le son, le mouvement, et à dire publiquement ce qu'ils pensent être la liberté de s'exprimer.

Là encore, c'est sur le travail d'un artiste contemporain que reposera le propos : il reposera sur un dispositif à la fois interactif, créatif, interrogatif avec une série d'espaces et d'installations qui devraient permettre aux visiteurs de s'immerger dans les formes discursives, rhétoriques, délibératives de construction de l'espace et de la chose publiques, qui sont des productions inséparablement artistiques et politiques et qui sont en tant que telles régulièrement revisitées par la création contemporaine. Cette installation –a priori confiée à Enki Bilal- devrait faire éprouver aux visiteurs ce qu'est la condition citoyenne et la participation à la chose publique en les faisant passer de la position de spectateur ou d'auditeur (cabines avec des extraits de discours célèbres filmés par exemple) à celle d'acteurs (comme les machines de Steve Lambert et d'autres œuvres) et en les confrontant à des lieux réels ou imaginaires de la vie politique, les hémicycles, forums, plateaux télés et en leur

faisant entrevoir les ressorts artistiques de la fabrique de la discussion et. Ils seront interpellés et invités à s'impliquer dans la culture du débat public.

Coût : 65 000 euros (dont 50000 pour les artistes) ; l'ENSB fournira le support technique, les installations, les frais de réception etc.

3. Projet FNS « Réformation et Votation » en partenariat avec l'Université de Neuchâtel

Financé à compter du 01.01.2016
(448 000 €)

Votations et Réformation
Une archéologie des pratiques démocratiques dans le protestantisme

Les systèmes électoraux européens et les institutions représentatives qu'ils fondent traversent aujourd'hui une crise sans précédent. Sous des formes apparemment variées, qui tiennent aux contextes institutionnels et politiques spécifiques dans lesquelles elles sont formulées, les critiques se multiplient, qui dénoncent les effets discriminatoires et antipluralistes de la règle majoritaire, la constitution d'une classe politique dont l'activité tendrait à assurer sa pérennisation plus qu'à défendre les intérêts des électeurs, ou encore l'impossibilité pour les citoyens, sauf exception de la démocratie directe, de se prononcer sur les projets de loi : des maux, dissemblables et parfois illusoires, mais qui auraient pour conséquence d'accroître le désintérêt ou la distance à l'égard de la classe politique et du même coup la progression de l'abstention ou des votes dits protestataires.

L'objet de ce projet Réformation et votations n'est pas d'intervenir directement dans ces débats qui concernent au premier chef les juristes et les politistes, mais d'apporter à leur définition et à leur discussion une contribution spécifiquement historique, en revenant sur l'un de leurs moments fondateurs : les premières décennies du XVI^e siècle, dont on entend justement montrer les enjeux contemporains. C'est alors, en effet, que la manière de penser et de justifier l'articulation entre droits de la conscience et volonté générale, exercice de la liberté individuelle du chrétien, organisation du monde social et rôle des Églises, possibilité offerte à chacun de donner son suffrage sur des sujets qui concernent tout le monde et nécessaire préservation du consensus, reçoit une réponse inédite et discutée, en bonne part sous l'influence de la diffusion du protestantisme. Car celle-ci vient à la fois conférer à la conscience et à ses droits une place jusque-là peu explicitée dans les textes juridiques ou politiques, bouleverser du même coup la légitimité accordée à la décision majoritaire qui n'avait cessé de progresser depuis les XII^e-XIII^e siècles, fragiliser les mécanismes traditionnels de la cohésion sociale et politique des communautés et des corps

d'Ancien Régime et pourtant donner à l'expression des préférences individuelles un champ d'application à la fois immense et presque totalement nouveau. C'est en partie ce constat qui a fondé une longue tradition interprétative qui voyait dans le protestantisme l'une des origines lointaines de la révolution démocratique et du triomphe du régime représentatif.

Ce projet étudiera donc les formes d'adoption des idées protestantes par le vote d'assemblées des habitants dans les communautés locales, les villages ou les villes. Il prendra pour cadre la Confédération helvétique et les territoires qui lui sont soumis ou liés par des alliances particulières et restera dans la période chronologique qui s'étend de 1520 à 1648, c'est-à-dire avant la reconnaissance de jure de l'indépendance de la Suisse, où les cantons bénéficient d'une marge de manœuvre que ne connaîtront jamais les villes de France ou même les Stände de l'Empire, et qui change la manière dont la question du choix religieux est pensée. En se fondant sur une documentation abondante mais dispersée (archives locales, chroniques et recès des Diètes pour l'essentiel) cette enquête aura notamment pour intention d'éprouver les grands paradigmes interprétatifs appliqués à la fracture confessionnelle et à la diffusion du protestantisme : *cujus regio ejus religio* et confessionnalisation, Gemeindereformation et républicanisme local, subjectivation moderne du politique... Le projet portera au jour les relations nouvelles qui s'établissent alors entre droits de la conscience et droits politiques, entre système presbytérosynodal et Gemeinde, entre communauté de salut et collectivité politique et qui paraissent bien constituer l'un des ressorts de la modernisation des sociétés d'Ancien Régime.

Professeur Olivier Christin
Institut d'Histoire
Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines
Université de Neuchâtel
Espace Louis-Agassiz 1
CH-2000 Neuchâtel

Division Sciences humaines et sociales
Tél. +41 31 308 22 22
Fax +41 31 308 21 50
E-mail div1@snf.ch

Berne, le 23 septembre 2015

Décision
100011_162968 / 1

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil de la recherche a décidé de vous allouer un subside de recherche de CHF 490'105.00 pour le projet "Réformation et votations". Vous trouverez des informations complémentaires sur l'évaluation de votre requête sur mySNF.

La répartition et les conditions de l'octroi ci-jointes font partie intégrante de la décision. De plus, il convient d'observer particulièrement les dispositions du "Règlement des subsides" et du "Règlement d'exécution général relatif au règlement des subsides". Ces documents sont à votre disposition sur le serveur du FNS (cf. "Documents juridiques" ci-dessous). Des exemplaires vous sont volontiers remis sur demande. Vous trouvez également des informations détaillées sur l'exécution des subsides dans les Directives pour la gestion des projets de recherche (subsides) : www.fns.ch > le FNS > Portrait > Statuts & bases-juridiques. Si votre requête a été déposée en commun avec d'autres personnes, nous vous prions d'observer l'obligation d'informer mentionnée aux articles 14 et 32 ss du "Règlement des subsides".

Nous vous prions de remplir et nous remettre par voie électronique le formulaire en ligne "Demande de déblocage du subside" (www.mysnf.ch).

En vous souhaitant plein succès dans la réalisation de votre projet, nous vous prions d'agrérer,
Monsieur, nos salutations distinguées.

Daniel Krämer

4. Proposition de projet de recherches en partenariat avec l'École française de Rome

Grégoire Bron
Olivier Christin
Georges Lomné
Vincent Peillon

Le républicanisme en Europe méridionale fin XVIII^e-début XIX^e : France, Espagne, Italie, Portugal. Transferts, réseaux, enjeux, concepts

Résumé

Ce projet d'histoire intellectuelle voudrait poursuivre le renouveau de l'historiographie sur le républicanisme en interrogeant l'importance d'un espace politique euro-méditerranéen incluant la France pour la reformulation des idées républicaines sous la Restauration. Il part de l'hypothèse que cette période, généralement considérée comme marquée par l'épuisement définitif du républicanisme d'Ancien Régime, par le repli du républicanisme moderne et par l'essor du libéralisme, constitue plus probablement un moment de reformulation générale des idées politiques révolutionnaires, d'où émerge une pensée républicaine renouvelée. Caractérisé après la chute de Napoléon par l'émergence d'un important courant politique traditionnellement défini comme libéral, mais dont l'histoire intellectuelle est en cours de réévaluation, l'espace méditerranéen semble constituer un véritable creuset de ce renouveau républicain. En conséquence, notre colloque voudrait s'inscrire dans l'axe thématique « Espaces et échanges » du projet quinquennal de l'EFR.

État de l'art

Tel qu'il s'affirme dans la première moitié du XIX^e siècle et au-delà, le républicanisme est généralement considéré comme une culture politique issue de la Révolution française et héritière du jacobinisme¹. Reposant sur les principes du droit naturel et sur la souveraineté nationale du peuple, il est clairement distingué d'un républicanisme d'Ancien Régime, fondé sur la vertu civique et le principe de l'équilibre des pouvoirs, qui s'est développé dans les États-cités républicains depuis le Moyen Âge², mais qui semble s'épuiser avec l'émergence des sociétés commerciales et de la Liberté des Modernes³. L'École dite « de Cambridge »⁴, a rappelé la distinction entre ces deux traditions républicaines, mais aussi porté au jour la perpétuation et la rénovation de l'ancien dans le moderne, la complexité et le chevauchement des héritages, même si dans cette reconstruction la Révolution française reste largement absente. Plusieurs études récentes soulignent ainsi la référence persistante que constitue le républicanisme de la vertu au XIX^e siècle et invitent à interpréter le libéralisme comme un héritier (infidèle) du républicanisme⁵. Par ailleurs, le développement d'une perspective transnationale dans l'historiographie des cultures politiques post-révolutionnaires, en attirant l'attention sur le fait que celles-ci se nourrissent d'incessants échanges intellectuels avec l'étranger, conduit à nuancer l'irréductible originalité du républicanisme issu de la Révolution française, et suggère plutôt qu'il participe d'un mouvement de globalisation des idées et des pratiques politiques du premier XIX^e siècle, génériquement définies comme libérales⁶. Mais un tel décloisonnement historiographique porte également à réévaluer l'apport à l'évolution des idées politiques modernes d'aires géographiques traditionnellement considérées comme marginales, en particulier l'Amérique latine et l'Europe méridionale,

1 NICOLET, Claude, *L'idée républicaine en France, 1789-1924. Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982 ; FURET, François et OZOUF, Mona (dir.), *Le siècle de l'avènement républicain*, Paris, Gallimard, 1993.

2 SKINNER, Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*, trad. de l'anglais par Jérôme Grossman et Jean-Yves Pouilloux, Paris, A. Michel, 2001

3 CONSTANT, Benjamin, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes* (1819) ; VIROLI, Maurizio, *Républicanisme*, trad. de l'italien par Christopher Hamel, Paris, Le Bord de l'eau, 2011.

4 Id., « The republican ideal of political liberty », in BOCK, Gisela, id. et VIROLI, Maurizio (éds), *Machiavelli and republicanism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 293-309 ; POCOCK, John G.A., « Vertus, droits et moeurs : un modèle pour les historiens de la pensée », in *Vertu, commerce et histoire*, trad. de l'anglais par H. Aji, Paris, Presses universitaires de France, 1998, pp. 57-72.

5 KALYVAS, Andreas et KATZNELSON, Ira, *Liberal beginnings. Making a republic for the moderns*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008 ; KAPOSSY, Béla et BRIDEL, Pascal (dir.), *Sismondi. Républicanisme moderne et libéralisme critique*, Genève, Slatkine, 2013.

6 INNES, Joanna et PHILIP, Mark (dir.), *Re-imagining democracy in the age of revolutions. America, France, Britain, Ireland, 1750-1850*, Oxford, Oxford University Press, 2013. Plus généralement sur la perspective transnationale et « globale » en histoire intellectuelle : MOYN, Samuel et SARTORI, Andrew (éds), *Global Intellectual History*, New York, Columbia University Press, 2013.

tout en remettant en cause la dépendance intellectuelle à la France et à l'Angleterre des cultures politiques qui s'y développent⁷. À cet égard, quelques travaux récents invitent à reconsidérer l'importance de l'espace méditerranéen pour l'évolution transnationale du républicanisme à l'époque contemporaine⁸.

Intérêt scientifique

L'originalité de notre projet consiste à approfondir ce renouvellement historiographique en interrogeant l'importance d'un espace particulier, l'Europe méditerranéenne, à une période précise, la Restauration, dans le processus de reformulation du républicanisme. Quatre aspects seront principalement abordés.

Il s'agira en premier lieu d'interroger les liens entre républicanisme et libéralisme dans les idées politiques des opposants aux régimes fondés en 1815 en France, en Italie, en Espagne et au Portugal. Cela réclame d'examiner la persistance, les mutations et les rejets de l'humanisme civique dans le libéralisme post-révolutionnaire, à la fois en interrogeant à nouveaux frais les principaux théoriciens libéraux sans négliger l'étude des très nombreux publicistes moins connus, dont les écrits forment le contexte idéologique et intellectuel indispensable à la bonne compréhension de ces grands théoriciens. La façon dont ils abordent les problèmes de la religion, de l'économie, des fondements du pouvoir ou de la participation politique correspond-elle aux définitions traditionnelles du libéralisme ? Témoigne-t-elle de la persistance d'un républicanisme pré-révolutionnaire ? Indique-t-elle des références multiples, irréductibles à une tradition politique précise ? On espère ainsi proposer une nouvelle lecture des cultures politiques d'opposition en Europe méditerranéenne sous la Restauration, préciser les points de convergences entre libéralisme et républicanisme et mettre en évidence les similitudes ou les divergences intellectuelles des différentes expériences nationales, de façon à jeter une lumière nouvelle sur les mouvements révolutionnaires habituellement définis comme libéraux qui, au début des années 1830, agitent aussi bien la France que les péninsules italiennes et ibériques.

Le second angle d'analyse portera sur la dimension proprement transnationale de la reformulation des républicanismes d'Europe méridionale

7 FERNÁNDEZ SEBASTIÁN, Javier (éd.), *Diccionario político y social del mundo iberoamericano*, Madrid, Fundación Carolina, Sociedad estatal de conmemoraciones culturales et Centro de Estudios políticos y constitucionales, 2 t., 11 vol, 2009 et 2014 ; ZANOU, Konstantina et ISABELLA, Maurizio (dir.), *Mediterranean Diasporas. Politics and Ideas in the Long Nineteenth Century*, Londres, Bloomsbury Academic, 2015.

8 MARTIN, Luís P., PELLEGRINETTI, Jean-Paul et GUEDJ, Jérémy (dir.), *La République en Méditerranée. Diffusions, espaces et cultures républicaines en France, Italie et Espagne (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2012.

sous la Restauration. Entre intellectuels français, italiens, espagnols, portugais, voire grecs, les échanges d'idées sont nombreux, favorisés par de multiples canaux de communication, de la circulation internationale des imprimés à l'exil politique. Mais comme plusieurs travaux récents l'ont souligné, la réception des idées politiques étrangères entraîne également une certaine adaptation en fonction des objectifs, des situations et du contexte culturel du milieu de réception. À partir de cas concrets de dialogues politiques transnationaux, il s'agira d'analyser en quoi ils entraînent la diffusion et l'évolution de l'idéal républicain sous la Restauration, et dans quelle mesure ils provoquent des métissages entre libéralisme et républicanisme qui contribuent à la reformulation de ce dernier. Notre objectif est à cet égard de souligner les apports étrangers à l'évolution du républicanisme français de façon à mieux en connaître la nature, mais aussi de comprendre en quoi la diffusion du républicanisme parmi les révolutionnaires italiens, espagnols et portugais, qui a principalement été interprétée comme une diffusion des idées jacobines, se conjugue avec leur culture politique d'origine pour produire des variantes originales du républicanisme.

Un troisième volet consistera à interroger le renouveau du mouvement démocratique et républicain, perceptible autant en France, qu'en Italie, au Portugal et en Espagne après l'échec ou les désillusions des expériences révolutionnaires du début des années 1830, comme un prolongement de la reformulation des idées de la modernité opérée pendant les années 1820. Cela consiste d'une part à appréhender le républicanisme démocratique mazzinien, dont le rôle dans l'internationalisation de la révolution en Méditerranée et ailleurs est majeur⁹, l'émergence des courants démocrates puis républicains espagnols et portugais, ainsi que le républicanisme social français à partir de 1830, comme un approfondissement voire un dépassement de la pensée politique précédente et non simplement comme une opposition ou une rupture avec elle, et d'autre part à interroger les racines intellectuelles communes à ces différents mouvements. Cela permettra de préciser les liens entre le républicanisme classique et le républicanisme post-révolutionnaire, et d'interroger son regain à partir de 1830 comme les déclinaisons particulières d'idées politiques partagées, procédant d'un débat intellectuel international commun.

Évidemment, l'histoire intellectuelle du républicanisme à laquelle nous prétendons contribuer ne saurait se passer d'une étude sémantique des concepts politiques qui servent à l'exprimer. Pendant la période de transition qui, entre 1750 et 1850, constitue le *Sattelzeit* tel que Reinhardt Koselleck l'a défini, le

9 GUIDA, Francesco (dir.), *Dalla Giovine Europa alla Grande Europa*, Rome, Carocci, 2007 ; BAYLY, Christopher A. et BIAGINI, Eugenio F. (éds), *Giuseppe Mazzini and the globalisation of democratic nationalism, 1830-1920*, Oxford, The British Academy by Oxford University Press, 2008.

vocabulaire politique change profondément de sens, évoluant sous l'effet de la tension entre un « champ d'expérience » et un « horizon d'attente » que le nouveau rapport au futur rend indéterminé. En conséquence, le quatrième aspect de notre étude du républicanisme méridional sous la Restauration consiste à analyser la transformation sémantique de la langue politique républicaine avant et après la rupture révolutionnaire. Par exemple, l'assimilation entre républicanisme, gouvernement représentatif et démocratie ne s'établit que lentement. Par ailleurs, les principaux concepts associés traditionnellement au républicanisme (vertu, gouvernement populaire, bien public, liberté) subissent également de fortes variations. Alors que des entreprises récentes ont commencé d'examiner ces mutations dans l'espace ibéro-atlantique¹⁰, les historiographies française et italienne ont été moins sensibles à cette dimension sémantique des concepts politiques, que les historiens français ont plutôt abordés dans une approche quantitative, par la lexicométrie, d'ailleurs peu pratiquée pour la période de la Restauration. À cet égard, notre ambition est de compléter la connaissance de l'évolution sémantique des concepts fondamentaux du républicanisme dans le contexte particulier de l'Europe post-napoléonienne, de confronter les différentes aires linguistiques prises en considération pour en dégager les divergences, les convergences ou les métissages, et d'interroger la communauté de vocabulaire entre libéralisme et républicanisme.

Objectifs et réalisations

En entreprenant de traiter les problématiques énoncées ci-dessus, ce projet poursuit quatre objectifs principaux.

En interrogeant la question du républicanisme méridional sous la Restauration sous quatre angles convergents, il s'agit d'abord de produire un véritable effet d'accumulation des données, de renouvellement des problématiques et de constitution d'un objet encore assez mal cerné. Dans ce but, nous proposons d'aborder les quatre thématiques mentionnées lors de quatre manifestations séparées, trois colloques internationaux et un atelier de recherche pour doctorants et jeunes chercheurs, qui auront lieu entre 2017 et 2019. Les trois colloques traiteront successivement des liens entre républicanisme et libéralisme, des échanges transnationaux d'idées républicaines et du renouveau du républicanisme au début des années 1830. Nous souhaiterions les organiser respectivement à l'École française de Rome, à la Casa de Velázquez et à l'Université de Neuchâtel ou au futur centre européen

10 LOMNÉ, Georges (dir.), « Repùblica/republicano », in FERNÁNDEZ SEBASTIÁN, Javier (éd.), *Diccionario político y social del mundo iberoamericano*, Madrid, Fundación Carolina, Sociedad estatal de conmemoraciones culturales et Centro de Estudios políticos y constitucionales, t. I, 2009, pp. 1251-1380.

d'études républicaines de Paris. C'est sous la forme d'un atelier de recherche pour doctorants et jeunes chercheurs que nous appréhenderons l'évolution sémantique du champ lexical républicain sous la Restauration. Nous voudrions pouvoir l'organiser à l'EFR, lors de journées d'études en 2018.

Le renouvellement de l'histoire intellectuelle du républicanisme ne saurait s'effectuer par les seules forces des historiens et réclame également la collaboration des philosophes, des juristes, des économistes et des politistes. Notre second objectif est en conséquence la promotion d'un dialogue multidisciplinaire autour du républicanisme. À cet égard, notre projet a pour ambition de réunir les initiatives de recherches autour du républicanisme qui ont vu le jour ces dernières années dans ces différents domaines de spécialisation, sans pour autant qu'ils communiquent entre eux. Nous envisageons notamment de solliciter Lucien Jaume (Cevipof/Sciences Po), Aurélien Aramini (Université de Besançon), Arnault Skornicki (Paris X-Nanterre), Giuseppe Acocella (Université de Naples) parmi les philosophes ; Vincenzo Ferrone et Manuela Albertone (Université de Turin), Georges Lomné (Université Paris-Marne La Vallée) ; Manuel Suárez Cortina (Universidad de Cantabria), Florencia Peyrou et José Luis Simal (Universidad autónoma de Madrid), Javier Fernández Sebastián (Universidad del País Vasco), Fernando Catroga (Universidade de Coimbra), Emmanuel Fureix (UPEC), Jean-Philippe Luis (Université de Clermont-Ferrand), Maurizio Isabella (Queen Mary College), Gianluca Fruci (Università di Padova), Francesca Sofia (Università di Bologna) parmi les historiens ; André Tiran (Lyon II), Gilbert Faccarello (Université Paris 2), José Luís Cardoso (Institut des Sciences sociales, Lisbonne), Massimo Mario Augello (Université de Pise) parmi les économistes ; Nadia Urbinati (Columbia University), Samuel Hayat (CNAM), Mark Philip (Université d'Oxford) et Biancamaria Fontana (Université de Lausanne) parmi les politistes ; António Manuel Hespanha (Universidade Nova de Lisboa), Joaquín Varela Suanzes-Carpegna (Universidad de Orviedo), Luigi Lacché (Università di Macerata), Pierangelo Schiera (Università di Trento) et Jean-Baptiste Busaall (Paris-Descartes) parmi les juristes.

Notre troisième objectif est un objectif de publications. Il s'agit évidemment de mettre à disposition du public universitaire les résultats de nos travaux. Les actes des trois colloques feront l'objet de publications sous la forme d'ouvrages collectifs, tandis que ceux de l'atelier doctoral et jeunes chercheurs seront proposés à une revue scientifique, par exemple la revue « Mots. Les langages du politique ». Mais nous souhaiterions également éditer et traduire, accompagnés d'un appareil critique, les textes étrangers les plus importants pour l'évolution transnationale du républicanisme méridional du premier XIX^e siècle, de façon à les rendre accessibles, éventuellement sous forme électronique, à un public francophone. Les travaux des deux premières années permettront d'arrêter le choix des auteurs que nous sélectionnerions,

mais l'importance de Filangieri et de Cattaneo désigne d'ors et déjà ces deux publicistes.

Enfin, notre ambition est de dépasser les cloisonnements historiographiques nationaux en fédérant les recherches qui, dans les différents pays européens, se développent actuellement en histoire intellectuelle du premier XIX^e siècle, en particulier sur le républicanisme. Cet objectif revêt une importance particulière dans le contexte historiographique français, et dans une moindre mesure italien, où l'histoire intellectuelle a subi un certain mépris de la part de la communauté historienne, qui fait obstacle au renouvellement disciplinaire que les historiographies ibériques ont désormais engagé. Notre projet devrait constituer dans notre esprit le point de départ d'une convergence européenne des études en cours sur le républicanisme et ses rapports avec les autres cultures politiques de la Restauration. Il compte ainsi à la fois mieux faire connaître dans l'espace francophone les développements récents de la recherche internationale, par exemple ceux des groupes de recherches « Iberconceptos », dirigé par Javier Fernández Sebastián (Université du Pays Basque) ou « Re-Imagining Democracy », dirigé par Joanna Innes et Mark Philip (Université d'Oxford), et s'en inspirer pour questionner à nouveau frais l'histoire intellectuelle du républicanisme français du premier XIX^e siècle. Par sa volonté de réunir les forces intellectuelles internationales consacrées à notre objet d'études, notre projet s'inscrira dans le cadre du futur centre européen d'études républicaines de Paris.

Programme/calendrier de réalisation

Printemps 2017 :

- Colloque « Républicanisme et libéralisme en Europe méridionale sous la Restauration » à l'EFR.

Printemps 2018 :

- Colloque « Transferts intellectuels et cultures politiques révolutionnaires. Le renouveau du républicanisme dans l'espace méditerranéen à l'époque post-napoléonienne » à la Casa de Velázquez.

Automne 2018 :

- Atelier doctoral et « jeunes chercheurs » à l'EFR sur l'évolution sémantique du vocabulaire républicain en Europe méditerranéenne à l'âge des révolutions atlantiques.
 - Publication des actes du premier colloque.

Printemps 2019 :

- Colloque « Nouveaux regards sur le républicanisme et le radicalisme des années 1830. France, Italie, Espagne, Portugal », à l'Université de Neuchâtel ou au centre européen d'études républicaines de Paris.

2019-2020 :

- Publications des actes des deuxièmes et troisièmes colloques ainsi que de ceux de l'atelier doctoral ;
- édition et traductions de textes de publicistes républicains ou libéral-républicains de la Restauration.

Partenaires

École Française de Rome

Casa de Velasquez

Université de Neuchâtel, département d'histoire : financement 3000 €/an sur les trois ans

Fonds National Suisse pour la Recherche scientifique (FNRS) : demande de 8000 € pour l'un des colloques

Université de Rouen, Équipe de Recherche sur les Identités et les Aires Culturelles (ERIAC).

Université de Paris-Marne-la-Vallée

5. Collaboration avec la Bibliothèque Municipale de Lyon et l'Inspection Académique du Rhône: atelier « Vote et pratiques électives » à destination des collèges et lycées

Note d'intention de la Bibliothèque Municipale de Lyon autour de l'évènement « démocratie », mars 2017

Les enjeux

Il n'est pas un débat, une discussion publique qui n'aborde d'une façon ou d'une autre la question de la crise démocratique et de l'impuissance politique des citoyens voire des institutions. Mais au-delà des problèmes, connus, analysés, de la représentation, du poids de l'économique dans les arbitrages politiques, comment se réorganisent la réflexion et la décision publique ? À quels niveaux et par qui ?

Nombreux sont les citoyen-ne-s qui, loin d'avoir renoncé à participer aux délibérations collectives, inventent d'autres espaces d'instauration du politique et investissent d'autres canaux pour l'action.

L'enjeu du projet « démocratie » est donc moins de revenir sur les causes du désenchantement des institutions démocratiques que d'interroger les nouvelles pensées de l'action politique, ses nouvelles formes, institutionnelles et alternatives. En clair, il est bien question de démocratie, mais moins dans le sens du régime de gouvernement, davantage dans le sens d'actions menées directement par les citoyen-ne-s. En partant des nouvelles dynamiques démocratiques, on questionne les raisons qui poussent à changer les choses, pas l'inverse. Néanmoins, le propos se doit d'être critique, à la fois sur les institutions traditionnelles de la démocratie et sur les nouvelles formes d'actions collectives.

L'idée de participation est centrale : nouvelles formes de la participation via le numérique, participation dans l'entreprise « démocratisée », la ville comme espace de la démocratie participative, les pensées du Commun, l'action infra-politique. Elle sera au cœur du projet dans les thématiques abordées comme dans les formes proposées.

Le contexte

Outre ces questionnements actuels autour de la démocratie, cet événement s'inscrit parfaitement dans l'histoire et le projet culturel de la bibliothèque de Lyon. Cette bibliothèque, dont la profondeur de collection s'explique par une longue histoire puisqu'elle s'enracine dans la cité lyonnaise du XVIème siècle, représente aujourd'hui la deuxième bibliothèque de France, avec plus de 3 millions 500 mille documents, un réseau de 15 bibliothèques réparties sur l'ensemble du territoire de la ville.

C'est à partir de cette richesse documentaire mais plus largement à partir de notre capacité à nous penser comme lieu de réflexions, d'échanges, de construction du lien social que nous proposons cet évènement.

Le projet

Les actions concrètes aborderont des thématiques très variées (l'écologie, la technique, la science, la ville, les réseaux sociaux, l'éducation, le travail, les loisirs, les services publics, la bibliothèque, les circuits courts, les *subaltern*...) en veillant à les confronter à ces deux problématiques.

Le projet « démocratie » se déclinera en deux temps : Un forum de quatre jours en mars 2017 (du 9 au 12 mars) et dès l'automne 2016 jusqu'en février 2017 des réflexions et des actions de proximité sur l'ensemble du réseau des bibliothèques.

Le partenariat avec l'éducation nationale et le volet pédagogique du projet

Soucieuse de partager largement ses collections, ses ressources et de s'adapter à la diversité de son public, la bibliothèque de Lyon propose un programme pédagogique pour chacun de ses événements. En effet, les projets menés par la bibliothèque font sans cesse l'objet de partenariat avec l'éducation nationale ou plus ponctuellement avec des écoles primaires, collèges et lycées. Les expositions proposées par la bibliothèque incluent traditionnellement des visites adaptées au public scolaire et des ateliers pédagogiques qui permettent d'approfondir des thématiques abordées par l'exposition (La fabrique de l'innovation, Récréation, 14-18 Lyon sur tous les fronts...). Outre ces collaborations autour d'événements culturels, la bibliothèque est une ressource

pour de nombreuses classes. Elle propose ainsi divers ateliers dans le cadre d'ALAE, pour les lycéen.ne.s (Révise ton bac en partenariat avec l'association ENSeigner de l'ENS Lyon), le club du Vif d'or.

Les axes structurants du projet Démocratie peuvent s'inscrire dans les programmes de l'éducation nationale pour les classes, de la primaire au lycée. Ils font écho aux « 11 mesures pour mobiliser l'école pour les valeurs de la république » et notamment celle de développer la citoyenneté et la culture de l'engagement avec tous les partenaires de l'école. La réflexion sur la capacité d'agir et les communs doit ainsi être menée le plus largement possible et notamment avec les jeunes citoyen.ne.s.

Les activités proposées par la bibliothèque, les partenariats existants avec l'éducation nationale et d'autres structures associatives, le caractère particulier de ce projet Démocratie servent ainsi de socle pour la mise en place d'un programme pédagogique adapté à tous les niveaux de l'enseignement et aux problématiques soulevées par ce thème « Démocratie ».

Des rencontres avec Catherine Vercueil IA-IPR de l'académie du Rhône, référente Mémoire et citoyenneté ont permis de poser les bases d'un partenariat qui prendra différentes formes :

- Une journée de formation en direction des enseignant.e.s pour les sensibiliser aux thématiques abordées lors de cette programmation culturelle. Cette journée aura lieu le 4 octobre 2016 à la Bibliothèque municipale de Lyon ponctuée par une table-ronde et des ateliers sur la capacité d'agir, la formation à la citoyenneté, les communs de la connaissance et le numérique.
- Un programme d'ateliers de novembre 2016 à février 2017 :
- Autour des questions de l'engagement et du genre de l'engagement, en parallèle d'un colloque scientifique qui aura lieu les 24 et 25 novembre 2016 <http://calenda.org/359924>. Rencontre avec des engagé.e.s, collecte de récits d'engagement, production de mini-documentaire filmé ou radio.
- Médias : analyse du discours médiatique et fabrique de l'information.
- Questions des communs: "communs des savoirs" et "communs et environnement"

- En partenariat avec Olivier Christin et le Centre d'études républicaines : mise en place d'ateliers pédagogiques sur la question du droit de vote et des pratiques électives. Objectif : -découvrir les différents modes de scrutin et leur application :
 - o scrutin majoritaires (uninominal à un tour/ à deux tours en lien avec la majorité absolue/ liste)/ scrutin proportionnel/ scrutin mixte
 - o référendum
 - o tirage au sort
- Définir ces scrutins et voir à quels cas ils s'appliquent concrètement :
 - o dans les institutions de la République française
 - o dans les autres démocraties : USA, Inde, Irlande
 - o dans des organisations interétatiques : ONU, Union européenne

Des études ont déjà été menées sur des pratiques électives différentes :
<http://voteaupluriel.org/> / <http://votedevaleur.org/co/votedevaleur.html>

Ces ateliers seront ainsi proposés à plusieurs classes de collège et lycée.

-Temps d'exploration pour découvrir ces différents modes de scrutin et ce que sont les pratiques électives. Les travaux produits par les élèves dans le cadre de ces ateliers peuvent faire l'objet d'une présentation lors d'un débat. De même, les élèves pourraient imaginer une sorte de « mini exposition » autour de ces questions. La bibliothèque disposera alors d'un espace d'affichage collaboratif qui pourrait accueillir cette exposition.

-Mise en situation : imaginer de mettre en place une élection de représentants de classe ou parmi les conseils collégien ou lycéens.

-Organiser eux-mêmes des élections afin de tester ces modes de scrutin et surtout faire un bilan sur les écarts constatés. Pour une même élection les résultats ne sont pas les mêmes.

Moyens de ce programme pédagogique

La bibliothèque municipale se présente comme une ressource à disposition des enseignant.e.s. Les ateliers doivent donc faire l'objet d'une construction partagée entre les bibliothécaires et les enseignant.e.s.

Lors des réunions avec Catherine Vercueil, il était question de travailler avec une dizaine de collèges et lycées. Il sera nécessaire de définir combien de classes s'engagent sur chaque atelier afin de mesurer la capacité d'accueil de la bibliothèque municipale de Lyon, notamment en termes de moyens humains. Certains ateliers pourront également être construits avec des séances en classe complétées par des séances à la bibliothèque municipale de Lyon. Catherine Vercueil et Véronique Boulhol, directrice adjointe de l'ESPE propose de mettre à disposition un formateur de L'ESPE pour nous aider à préparer ces ateliers.

Les référents au sein de la Bibliothèque municipale sont Anne-Cécile Hyvernat-Duchêne, Etienne Mackiewicz, Fanny Giraudier. Ils coordonnent le projet afin que les collègues des différentes bibliothèques du réseau puissent ensuite s'en emparer.

État des lieux :
L'exemple des études républicaines en Italie

Républicanisme et pensée politique républicaine en Italie

Du point de vue historique les deux villes symboles de la pensée et de la pratique républicaines ont été, pendant l'Époque moderne, Venise et Florence ; à côté de ces deux centres majeurs nous retrouvons d'autres contextes urbains mineurs, tels que Sienne ou Gênes. Longtemps les historiens se sont peu intéressés au républicanisme, qui – à la suite de Franco Venturi – a été considéré comme un phénomène résiduel, minoritaire et extrêmement faible à l'époque de l'absolutisme et des grandes monarchies européennes. Les républiques pouvaient survivre seulement en restant silencieusement à l'écart de l'attention internationale.

Le point de départ incontournable pour une réflexion sur le républicanisme a été et reste encore aujourd'hui Nicolò Machiavelli. Cela dit plusieurs chercheurs italiens se sont intéressés à d'autres contextes dans lesquels la pratique ou la réflexion autour du républicanisme ont été importantes : c'est le cas de Genève, de l'Irlande et des Pays Bas.

État des lieux des chercheurs travaillant actuellement sur ces thèmes :

Università del Piemonte Orientale (Vercelli):

Gabriella Silvestrini: (Département d'Études humanistes) elle a travaillé sur Rousseau et sur le républicanisme genevois.

- Populista, totalitario o repubblicano? Rousseau e i dilemmi della democrazia, in (ed.) G.M. Bravo, I dilemmi della democrazia. Rousseau tra Tocqueville e Marx, Roma, Edizioni di Storia e letteratura, 2013, pp. 1-18
- Rousseau e la tradizione repubblicana: repubblica, democrazia ed elezioni, in Viaggio nella democrazia. Il cammino dell'idea democratica nella storia del pensiero politico, a cura di M. Lenci, C. Calabro, Pisa, ETS, 2010, pp. 69-87
- Diritto naturale e volontà generale. Il contrattualismo repubblicano di Jean-Jacques Rousseau, Torino, Claudiana, 2010
- Le républicanisme de Rousseau mis en contexte : le cas de Genève, «Les Études Philosophiques», 2007, n. 4, pp. 519-541
- <http://www.lett.unipmn.it/docenti/silvestrini/>

Università degli Studi di Torino :

Manuela Ceretta (Département de Sciences Politiques) : elle a travaillé sur le républicanisme irlandais, et sur le « moment irlandais » dans la culture français postrévolutionnaire.

- Il Momento irlandese. L'Irlanda nella cultura politica francese tra Restaurazione e Secondo Impero Roma, Edizioni di Storia e letteratura, 2013
- Società, religione e politica nell'Irlanda del Settecento, Roma, Aracne, 2005

Manuela Albertone (Département d'Histoire) : républicanisme et économie (les physiocrates), le problème de l'instruction dans une république.

- Governare il mondo. L'economia come linguaggio della politica nell'Europa del Settecento (voir plus bas)
- “Dans une république, nul n'est libre d'être ignorant”: révolution française et obligation scolaire, “Canadian Journal of History/Annales Canadiennes d'Histoire”, april, 1984, pp.17-38
- Una scuola per la Rivoluzione. Condorcet e il dibattito sull'istruzione 1792-1794, Napoli, Guida, 1979

Université de Milan, Statale :

Marco Geuna (Département de Philosophie): depuis presque vingt ans il s'occupe du républicanisme à l'Époque moderne ; en Italie, il est l'un des principaux spécialistes du sujet.

- Democrazia e conflitto. Il repubblicanesimo, in Laboratorio di analisi politica, a cura di C. Galli, Milano, Unicopli, 2012, pp. 165-182.
- Republicanisme. Un concepte de formaciò recent, in «Idees. Revista de temes contemporanis», luglio-settembre 2003, n. 19, pp. 98-107
- La tradizione repubblicana e l'illuminismo scozzese, in Filosofia, scienza e politica nel Settecento britannico, a cura di L. Turco, Padova, Il Poligrafo, 2003, pp. 49-86
- voce Repubblicanesimo, in Enciclopedia del pensiero politico, diretta da R. Esposito e C. Galli, Roma-Bari, Laterza, 2000, pp. 593-94
- Alla ricerca della libertà repubblicana, Prefazione a Philip Pettit, Il repubblicanesimo. Una teoria della libertà e del governo, Milano, Feltrinelli, 2000, pp. v-xxvi;
- La tradizione repubblicana e i suoi interpreti: famiglie teoriche e discontinuità concettuali, in «Filosofia politica», XII, 1998, n. 1, pp. 101-132
- Il linguaggio del repubblicanesimo in Adam Ferguson, in E. Pii, a cura di, I linguaggi politici delle rivoluzioni in Europa. XVII-XIX secolo, Firenze, L. Olschki, 1992, pp. 143-159
- Società commerciale e virtù repubblicana. Saggio su Adam Ferguson, Milano, 1990, pp. 1-263

Université de Milan, Bicocca :

Vittorio Morfino (Département de Sciences Humaines pour la Formation): il s'est occupé de plusieurs auteurs (Machiavelli, Althusser, Spinoza, Marx,

Negri), avec une attention spécifique à la lecture marxiste de la pensée républicaine.

- The radical Machiavelli : politics, philosophy and language / ed. by Filippio Del Lucchese, Fabio Frosini, Vittorio Morfino, Leiden-Boston, Brill, 2015
- Aspetti del pensiero di Marx e delle interpretazioni successive / a cura di Mario Cingoli e Vittorio Morfino, Milano, UNICOPPLI, 2011

Université de Pavie :

Ian Carter (Département de Sciences Politiques et sociales): il s'est occupé du thème de la liberté et de sa mesurabilité dans les sociétés européennes, du rapport entre liberté et pouvoir, du lien entre égalité et responsabilité individuelle.

- Eguale rispetto / a cura di Ian Carter, Anna Elisabetta Galeotti, Valeria Ottonelli, Milano, B. Mondadori, 2008
- La libertà eguale, Milano, Feltrinelli, 2005
- A Measure of Freedom, Oxford, Oxford University Press, 1999

Université de Padoue :

Alessandra Petrina (Département d'Études linguistiques et littéraires): elle a travaillé sur l'impact de Machiavelli sur la pensée politique anglaise.

- Machiavelli in Inghilterra e Scozia: il primo secolo del Principe in lingua inglese, in Il Principe di Niccolò Machiavelli e il suo tempo. 1513-2013, ed. Alessandro Campi, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana Treccani, 2013, pp. 186-94.
- Machiavelli in the British Isles. Two Early Modern Translations of The Prince, Farnham, Ashgate, 2009.

Université d'Urbino :

Stefano Visentin (Département d'Économie, Société, Politique): il a travaillé sur le républicanisme hollandais, en particulier à partir de l'œuvre de Spinoza.

- La libertà necessaria. Teoria e pratica della democrazia in Spinoza, ETS, Pisa, 2001
- T. O. Hueglin, Federalismo althusiano in un mondo post-westfalico: concetti protomoderni per un ordine democratico tardo-moderno, «Paradosso», 2001, pp. 35-58
- Libertà ed assolutismo: l'orizzonte repubblicano nel pensiero olandese della seconda metà del XVII secolo, «Filosofia politica», 1998, n. 1, pp. 67-85

Fabio Frosini (Département des Sciences de l'Homme); spécialiste de Machiavelli et de Gramsci.

- Gramsci e la filosofia. Saggio sui «Quaderni del carcere», Roma, Carocci, 2003
- Contingenza e verità della politica. Due studi su Machiavelli, Roma, Kappa, 2001

Université de Camerino :

Luca Baccelli (Département de Droit): il s'interroge sur la crise du républicanisme.

- Repubblicanesimo, in L. Cedroni, M. Calloni (a cura di), «Filosofia politica contemporanea», Firenze, Le Monnier, 2012, pp. 174-92.
- Frontiere del repubblicanesimo : il senso della repubblica / a cura di Sauro Mattarelli ; scritti di Luca Baccelli ... [et al.], Milano, F. Angeli, 2007
- Critica del repubblicanesimo, Roma, Laterza, 2003
- Praxis e poiesis nella filosofia politica moderna, Milano, F. Angeli, 1991

Université de Macerata :

Paola Persano (Département des Sciences Politiques): elle s'est intéressée à la pensée politique à l'époque révolutionnaire. Elle travaille actuellement sur le rôle public des femmes dans l'espace politique européen.

- Razionalizzare la democrazia, educare il popolo nell'Ottocento francese, in G. Ruocco, L. Scuccimarra Il governo del popolo 2; Roma, Viella, 2012; pp. 313-334
- La partecipazione politica femminile in Italia: radici storiche ottocentesche, in I. Corti Universo femminile e rappresentanza politica; Macerata, Eum, 2009, pp. 49-60
- La catena del tempo. Il vincolo generazionale nel pensiero politico francese tra Ancien régime e Rivoluzione, 2007, Macerata, Eum, 2007

Université de Modena et Reggio Emilia :

Thomas Casadei (Département de Droit) : spécialiste de la pensée politique de Thomas Payne, il a réfléchi sur le thème du républicanisme à partir de plusieurs autres auteurs (Machiavelli, Harendt, Montesquieu, Tocqueville...)

- “Tra ponti e rivoluzioni”. Diritti, costituzioni, cittadinanza in Thomas Paine, Torino, Giappichelli, 2012
- La repubblica/le repubbliche, in D. Felice (a cura di), Leggere l’Esprit des Lois di Montesquieu, 2 tt., Milano, «Mimesis», 2010, pp. 19-66
- «Subsistance», «code des lois» ed «état politique» nel libro XVIII dell’«Esprit des lois» (con Domenico Felice), in D. Felice (a cura di), Politica, economia e diritto nell’«Esprit des lois» di Montesquieu, Bologna, Clueb, 2009, pp. 77-118
- Un pensiero che torna: itinerari sulla “fortuna” di Mill in Italia, in Aa.Vv., L’eredità di Tocqueville e Mill, a cura di D. Bolognesi, S. Mattarelli, Milano, FrancoAngeli, 2008, pp. 159-190
- Il repubblicanesimo tra teoria e storia del diritto: la traiettoria conflittualista, «Diritto e Questioni pubbliche», gennaio 2006, pp. 131-152

- Il senso del ‘limite’. Montesquieu nel pensiero di Hannah Arendt, in D. Felice (a cura di), Montesquieu e i suoi interpreti, 2 voll., Pisa, ETS, 2005, vol. II: pp. 805-838
- I volti del potere: dimensioni del politico in Niccolò Machiavelli, in D. Monda, G. Greco (a cura di), Il Rinascimento oggi, Milano, Idealibri, 2003, pp. 201-225
- Sovranità e «costituzionalismo progressivo» in Thomas Paine, in S. Simonetta (a cura di), Potere sovrano: simboli, limiti ed abusi, Bologna, Il Mulino, 2003, pp. 137-157
- Modelli repubblicani nell’Esprit des Lois di Montesquieu. Un ponte tra passato e futuro, in D. Felice (a cura di), Libertà, necessità, e storia. Percorsi dell’Esprit des lois di Montesquieu, Napoli, Bibliopolis, 2003, pp. 13-74

Università delle Scienze Umane “Niccolò Cusano” di Roma :

Alberto Clerici (Département Sciences Politiques): il s’occupe du républicanisme hollandais

- Costituzionalismo, contrattualismo e diritto di resistenza nella rivolta dei Paesi Bassi (1559-1581), Milano, Franco Angeli, 2004, pp. 255
- Monarcomachi e giusnaturalisti nella Utrecht del Seicento. Willem Van der Muellen e la legittimazione olandese della “Glorious Revolution”, Milano, Franco Angeli, 2007, pp. 223
- Varieties of (anti) machiavellism in the early Dutch Revolt, in Machiavelli's Heirs. Humanism, Tacitism and Reason of State in the Dutch Republic, ed. by H.W. Blom, Leiden-Boston, Brill

Università Roma Tre (Roma) :

Gabriele Pedullà (Département d’Italien) : Dans son déjà incontournable ouvrage sur Machiavel, Pedullà remet au centre le thème du conflit dans la pensée de l'auteur florentin. C'est à propos du « conflit » comme élément fondateur de la vie sociale que Machiavelli s'éloigne considérablement de l'humanisme politique du xv^e siècle. Le « Machiavelli radical » que reconstruit Pedullà, permet de remettre en cause l'image idéale et édulcorée imposée au débat historiographique, depuis des années, par les travaux de Skinner et de Pocock.

- Machiavelli in tumulto. Conquista, cittadinanza e conflitto nei "Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio", Bulzoni 2011

Università Tor Vergata (Roma) :

Alessandro Ferrara (Département d’Histoire, Patrimoine culturel, formation et société) : par une approche de philosophie politique et morale, Ferrara

s'interroge sur la validité de l'universalisme juridique, à partir de certains thèmes tels que le républicanisme, les droits de l'homme, l'identité européenne...

- La forza dell'esempio. Il paradigma del giudizio, Milano, Feltrinelli, 2008
- La scoperta del repubblicanesimo "politico" e le sue implicazioni per il liberalismo, in «Filosofia e questioni pubbliche», 2000, 5, 31-48

Università La Sapienza di Roma :

Paolo Simoncelli (Département de sciences politiques) : grand spécialiste du XVI^e siècle religieux, plus récemment il s'est occupé de la tradition républicaine florentine et de l'opposition politique aux Médicis dans la Florence de la première moitié du XVI^e siècle.

- Fuoriuscismo repubblicano fiorentino, vol. I, 1530-1537, Milano, FrancoAngeli, 2006

Université de Naples, Federico II :

Gianfranco Borrelli (Département d'Études humanistes) : il s'intéresse au thème de la raison d'État, à partir d'auteurs comme Hobbes et Machiavel.

- (avec A. Arienzo), Emergenze democratiche. Ragion di stato, governance, gouvernementalité, Napoli, Giannini, 2011
- Il lato oscuro del Leviathan. Hobbes contro Machiavelli, Napoli, Cronopio, 2009

Alessandro Arienzo (Département d'Études humanistes) : il s'est occupé du républicanisme anglais aux XVI^e-XVII^e siècles, avec une attention particulière pour le thème de la « raison d'État ». Il participe à un projet international sur Machiavel (voir plus bas : Hypermachiavellism)

- (avec G. Borrelli), Emergenze democratiche. Ragion di stato, governance, gouvernementalité, Napoli, Giannini, 2011
- Alle Origini Del Conservatorismo Politico Inglese: George Savile e La Restaurazione Stuart, Firenze, Centro Editoriale Toscano, 2004

Gennaro Maria Barbuto (Département d'Études humanistes) : spécialiste de la pensée politique de la première modernité, Barbuto a consacré un ouvrage à Machiavelli : il revient de manière critique sur le lien instauré par Pocock entre la réflexion de Machiavel et la pensée libérale anglaise et américaine des XVIII^e et XIX^e siècles.

- Machiavelli e i totalitarismi, Roma, Salerno Editrice, 2013
- Il pensiero politico del rinascimento, Roma, Carocci Editore, 2008

Université de Salerne :

Fabio Raimondi (Département des Sciences Politiques): il a travaillé sur plusieurs auteurs tels que N. Machiavel, G. Bruno, Althusser.

- Les « tumultes » dans Le Prince et dans les Discours. Notes pour un lexique machiavélien des luttes, in Machiavel: le pouvoir et le peuple, 2015, pp. 157-173
- L'ordinamento della libertà. Machiavelli e Firenze, Verona, Ombre Corte, 2013
- Il custode del vuoto. Contingenza e ideologia nel materialismo radicale di Louis Althusser, Verona, Ombre Corte, 2011
- La repubblica dell'assoluta giustizia. La politica di Giordano Bruno in Inghilterra, PISA, Ets, 2003

Université de Sassari:

Raffaella Sau (Département de Sciences Politiques): spécialiste en philosophie politique, elle a consacré plusieurs ouvrages au républicanisme en relation avec les démarches actuelles de la démocratie.

- La società civile neorepubblicana nella prospettiva della trasformazione democratica, in «Teoria politica», 2008, pp. 23-29
- Il paradigma repubblicano. Saggio sul recupero di una tradizione Milano, FrancoAngeli, 2004

Université de Palerme :

Giorgio Scichilone : spécialiste de Machiavel.

- Terre incognite. Retorica e religione in Machiavelli, Milano, FrancoAngeli, 2012
- La libertà politica ed il mestiere dello storico: intervista a Quentin Skinner a cura di Giorgio EM Scichilone, in «Teoria politica», 2003, pp. 177-191

Université de Bari :

Rafaello Ruggiero (Département de Lettres, langues et arts) : spécialiste en Littérature italienne, il a une formation de juriste : à travers une approche interdisciplinaire, au croisement du droit, de la littérature et de l'histoire de la pensée politique, il s'intéresse à Machiavel et à Vico.

- Il Principe e la "lunga esperienza delle cose moderne", Nuova Rivista di Letteratura italiana, vol. 17, 2014, pp. 89-105
- N. Machiavelli, Il principe, a cura di R. Ruggiero, Milano, Bur, 2008

Italiens à l'étranger :

Maurizio Viroli (Université de la Suisse italienne/ Princeton): spécialiste de niveau international du républicanisme, il a collaboré sous différentes formes

avec les institutions de la République italienne : il a été conseiller du Président Carlo Azeglio Ciampi (1999-2006) pour les affaires culturelles, et il a été le coordinateur du « Comité National pour la Valorisation de la culture de la République ».

https://www.princeton.edu/~viroli/Maurizio_Viroli>Welcome.html

- Come se Dio ci fosse. Religione e libertà nella storia d'Italia, Torino, Einaudi, 2009
- (avec N. Bobbio), Dialogo intorno alla Repubblica, Bari-Roma, Laterza, 2001
- Repubblicanesimo, Bari-Roma, Laterza, 1999

Sandro Landi (Université de Bordeaux III): spécialiste de Machiavel, il s'est intéressé au débat sur l'opinion publique et la censure à l'Époque moderne.

- Machiavel, Paris, Ellipses, 2008
- Naissance de l'opinion publique dans l'Italie moderne. Sagesse du peuple et savoir de gouvernement de Machiavel aux Lumières. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006

Emanuele Cutinelli-Rendina (Université de Strasbourg) : spécialiste de Guichardin et de Machiavel.

- Guicciardini, Roma, Salerno Editrice, 2009
- Introduzione a Machiavelli, Roma, Laterza, 2002

Instituts et Fondations :

Fondazione Luigi Einaudi (Turin)

<http://www.fondazioneeinaudi.it/>

Fondazione Luigi Firpo (Turin)

<http://www.fondazionefirpo.it/>

- spécialistes de la pensée politique américaine, XIX^e-XX^e siècles
 - Massimo Salvadori
 - Francesco Tuccari
 - Giovanni Borgognone
- Spécialistes de la Renaissance et des Lumières
 - V. Ferrone : La politique des Lumières. Constitutionnalisme, républicanisme, Droits de l'homme, le cas Filangieri, trad. S. Pipari et T. Ménissier, Paris, L'Harmattan, 2009
 - Enzo Baldini : il a coordonné un projet international sur Machiavel : Machiavellism and Machiavellisms in the Western Political Tradition (16th-20th Centuries). An international on site / on line Research and Discussion Network (2007-2013)
<http://www.hypermachiavellism.net/>
 - Cycle de Conférences sur Machiavel et le Machiavélisme en 2013 :

<http://www.fondazionefirpo.it/component/content/article?id=133:chiusura-2013>

Fondazione Feltrinelli (Milan)

<http://www.fondazionefeltrinelli.it/>

- Manuela Albertone a organisé un colloque autour du thème Governare il mondo. L'economia come linguaggio della politica nell'Europa del Settecento et les actes ont été publiés par les éditions des Annali de la Fondation. Une des parties de l'ouvrage concerne «Repubblica e repubbliche»: la réflexion des auteurs porte sur le rapport entre forme républicaine et choix économiques au XVIII^e siècle, avec une attention particulière au Pays Bas, à l'Espagne et à Genève. L'existence d'une pensée républicaine radicale non seulement comme forme de gouvernement mais surtout comme discours sur le bien commun est mise en évidence.

http://en.fondazionefeltrinelli.it/feltrinelli-cms/cms.view?pflag=customP&id=FF9000006121&physDoc=6119&munu_str=0_5_0&numDoc=41

Fondazione Giorgio Cini (Venise) :

<http://www.cini.it/fondazione/istituti-e-centri/storia-di-venezia>

- On trouve à la Fondation Cini un centre d'études sur l'histoire vénitienne, dirigé par Gino Benzoni

Istituto Nazionale di Studi sul Rinascimento (Florence) :

<http://www.insr.it/index.php?id=1>

- Le directeur est Michele Ciliberto, spécialiste de Giordano Bruno. En 2013 l'Istituto a organisé un grand colloque sur Machiavel : Machiavelli Cinquecento - Mezzo millennio del "Principe"
<http://www.insr.it/index.php?id=205>

Villa I tatti, Harvard Italia (Florence) :

<http://itatti.harvard.edu/>

- Un intérêt constant pour la Renaissance, et en particulier pour Machiavel. En 2013 une journée d'étude sur Machiavel a été organisée : « 500 Years of The Prince: New Directions in Machiavelli Studies »

Fondazione Giovanni Agnelli (Turin) :

<http://www.fga.it/>

- En 2004 la Fondazione Agnelli a financé la publication d'un volume dirigé par Maurizio Viroli : Libertà politica e virtù civile : significati e percorsi del republicanismo classico
http://www.fga.it/uploads/media/Viroli - Liberta_politica_e_virtu_civile.pdf

Ouvrages de référence :

- Repubblicanesimo e repubbliche nell'Europa di antico regime, a cura di E. Fasano Guarini et alii, FrancoAngeli, Milano 2007.
- Renzo Pecchioli, Dal «mito» di Venezia all'«ideologia americana» : itinerari e modelli della storiografia sul repubblicanesimo dell'età moderna, Marsilio Editori, 1983.

Textes règlementaires et documents officiels

Accueil > Toute l'actualité

Toute l'actualité

Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République

Après les attentats qui ont visé le cœur des valeurs républicaines, Najat Vallaud-Belkacem a présenté onze mesures issues de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, jeudi 22 janvier 2015. Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté et culture de l'engagement, lutte contre les inégalités et mixité sociale, mobilisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont au centre de ces mesures. La grande mobilisation pour les valeurs de la République est celle de toute l'École, y compris l'enseignement agricole et l'enseignement privé sous contrat.



[En vidéo : le discours de Najat Vallaud-Belkacem]

Présentation de la grande mobilisation pour l'École pour les valeurs de la République

Retrouvez en vidéo le discours de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur les onze mesures de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, jeudi 22 janvier 2015.

- ▶ Présentation de la grande mobilisation pour l'École pour les valeurs de la République



Mettre la laïcité et la transmission des valeurs républicaines au cœur de la mobilisation de l'École

Mesure 1 : Renforcer la transmission des valeurs de la République

Mesure 2 : Rétablir l'autorité des maîtres et les rites républicains

Mesure 3 : Créer un nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale : le parcours citoyen

Développer la citoyenneté et la culture de l'engagement avec tous les partenaires de l'École

Mesure 4 : Associer pleinement et développer les temps d'échange avec les parents d'élèves

Mesure 5 : Mobiliser toutes les ressources des territoires

Combattre les inégalités et favoriser la mixité sociale pour renforcer le sentiment d'appartenance dans la République

Mesure 6 : Engager un chantier prioritaire pour la maîtrise du français

Mesure 7 : Accélérer la mise en œuvre du plan de lutte contre le décrochage

Mesure 8 : Renforcer les actions contre les déterminismes sociaux et territoriaux

Mesure 9 : Une action en faveur des publics les plus fragiles

Mobiliser l'Enseignement supérieur et la Recherche

Mesure 10 : Mobiliser l'Enseignement supérieur et la Recherche pour éclairer la société dans son ensemble sur les fractures qui la traversent et sur les facteurs de radicalisation

Mesure 11 : Renforcer la responsabilité sociale des établissements d'Enseignement supérieur



LES PRINCIPALES MESURES

LAÏCITÉ ET TRANSMISSION DES VALEURS RÉPUBLICAINES



1 000 premiers formateurs formés d'ici juillet 2015 : un plan exceptionnel de formation sur site des enseignants et des personnels d'éducation à la laïcité et à l'enseignement moral et civique



Les candidats évalués sur leur capacité à faire partager les valeurs de la République lors du concours de recrutement des enseignants



Les comportements mettant en cause les valeurs de la République traités : ils seront systématiquement signalés au directeur d'école ou au chef d'établissement et seront suivis d'un dialogue éducatif avec les parents et, le cas échéant, d'une sanction disciplinaire



Les rites républicains valorisés : le rétablissement de l'autorité des maîtres passe par la compréhension et la célébration des rites et symboles de la République ; les projets d'école et d'établissement comporteront des actions relatives à la formation du citoyen et à la promotion de ces valeurs

Un parcours citoyen de l'école élémentaire à la terminale : il s'articulera notamment autour de l'enseignement moral et civique, de l'éducation aux médias et à l'information, de la participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de la Journée défense et citoyenneté

CITOYENNETÉ ET CULTURE DE L'ENGAGEMENT



Une réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements créée dans chaque académie : seront notamment sollicités pour y participer les bénévoles d'associations partenaires au plan local et les délégués départementaux de l'éducation nationale



Les parents d'élèves pleinement associés : un comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté sera créé ; les espaces parents seront développés



Les territoires mobilisés : des partenariats avec les collectivités locales pour la réussite éducative seront mis en place ; les liens avec l'éducation populaire seront renforcés par des conventions pluriannuelles

RÉDUCTION DES INÉGALITÉS, MIXITÉ SOCIALE : RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA RÉPUBLIQUE



Connaissance de la République et de ses valeurs

La connaissance de la République et son approfondissement à l'école dégagent deux enjeux qui enrichissent le contenu et la pédagogie de l'Enseignement moral et civique (EMC), notamment en relation avec les quatre « cultures » définies (la sensibilité, le droit et la règle, le jugement, l'engagement).

Le premier enjeu insiste sur les dimensions de la République. Abordée dans son épaisseur historique, géographique, sociale, symbolique, philosophique, etc., la République ne se présente pas seulement comme un mode d'organisation des pouvoirs et de gouvernement (défini par la Constitution). Elle introduit aussi un projet démocratique en construction permanente, un espace public de politisation, un socle de valeurs, de principes et de légalité, ou une philosophie politique, autant d'acceptions qui témoignent de sa vocation civique et morale.

Le deuxième enjeu porte plus précisément sur cette dimension morale de la République, à savoir le corpus de valeurs qui s'y rattache et qui résulte de l'importance reconnue aux droits civiques fondamentaux aussi bien qu'aux exigences intellectuelles dans la construction de la personne.

Les dimensions de la République

La République en France n'est pas seulement un régime politique défini par une constitution, celle de 1958 (plusieurs fois révisée). Sa définition appelle d'autres approches pour lesquelles on dispose de ressources variées aux fins de les éclairer et de les incarner. Elle repose sur un volet moral d'autant plus présent qu'il est articulé sur la formation civique de la personne.

Un régime de souveraineté et d'institution

Le suffrage universel d'une part, des institutions d'État de l'autre apportent à la République ses fondements autant que ses modes de fonctionnement.

Des fondements juridiques, des droits fondamentaux

La République se fonde également sur des libertés et droits fondamentaux qui ont été codifiés même si leur inscription dans la Constitution demeure plus limitée que pour d'autres régimes républicains (États-Unis, Allemagne).



Une construction historique, une projection dans l'avenir

La République s'est construite dans une histoire longue qui commence bien avant la proclamation de la 1ère République. Ce processus évolutif fait de la République un régime d'avenir. L'histoire de ce processus est donc constitutive de la République elle-même, à condition de pratiquer une histoire critique.

Une philosophie politique, une culture civique

Le développement de la République s'est accompagné d'un investissement théorique formant une philosophie politique. Dans le même temps, elle s'est exprimée dans des symboles, des représentations, des mémoires qui continuent de fournir des imaginaires démocratiques à une société.

Un ensemble de valeurs et de principes

À commencer par sa devise, la République s'inscrit dans les registres des valeurs et des principes qui prolongent sa visée rationnelle par une dimension spirituelle voire religieuse. Elle se définit ainsi par une constitution morale.

Une appropriation sociale, individuelle et collective

La République est l'objet d'appropriations individuelles et collectives. Elle constitue l'une des sources principales de la politisation de la société, de sa reconnaissance de la politique comme progrès de civilisation.

Un devoir d'enseignement et d'information

Le devenir de la République passe par la diffusion de la connaissance, l'élaboration des savoirs, la responsabilité de l'enseignement, l'éducation des citoyens, la garantie de l'information à la société.

Un projet démocratique à interroger

En dépit des limites qu'on lui reconnaît où qu'elle révèle, la République représente dans cette pluralité d'approches un projet démocratique qu'il convient d'interroger, c'est-à-dire de connaître dans ses principes et ses fondements, et de confronter aux enjeux présents (sociaux, politiques, nationaux, internationaux,...).



Les valeurs de la République

Les valeurs de la République recouvrent des acceptions différentes qu'il est nécessaire de distinguer pour la bonne compréhension du rôle de l'école dans leur mobilisation et leur enseignement. Leur étude enrichit la connaissance de la République et des principes moraux que se donne une société démocratique.

Les valeurs de la République se rattachent pour commencer aux valeurs humanistes qui définissent le cadre civilisationnel d'émergence de la République, telles l'éthique de vérité, l'exigence de raison, le bien public, l'esprit des lois, la tolérance ou la quête de la paix. Elles découlent fortement du choix des républicains d'associer à la République une devise qui renvoie à la dimension des valeurs.

Une autre voie pour aborder les valeurs de la République réside dans l'approche de la philosophie morale et politique qui se rapporte à la République, que de nombreux penseurs ont voulu identifier à l'idée républicaine.

L'étude des discours, des littératures ou des images contestant l'ordre républicain révèle d'autres valeurs de la République profondément inscrites dans le social et dans les cultures d'avant-garde.

Les valeurs de la République se fondent également sur le lien reconnu entre le développement de la personne humaine (à travers ses dimensions sensibles, intellectuelles, culturelles,...) et la formation du citoyen républicain (à travers les dimensions de droit, d'engagement,...). L'affirmation de la raison critique, l'expression de la pensée réflexive leur sont, par exemple, communes.

Les valeurs de la République renvoient aussi à l'élaboration et à la promotion de principes nouveaux comme liberté d'union et de mariage, l'égalité filles-garçons ou la parité dans le monde politique ou professionnel.

Rapport au Premier ministre
Remis en septembre 2009



Études et intégration

Faire connaître les valeurs de la République

Les élus issus de l'immigration
dans les conseils municipaux (2001-2008)

HAUT CONSEIL À L'INTÉGRATION

La
documentation
Française

Sommaire

Avant-propos	5
Première partie	
Avis au ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire	
Faire connaître, comprendre et respecter les valeurs et symboles de la République et organiser les modalités d'évaluation de leur connaissance	11
 Introduction	13
Chapitre 1	
 Les valeurs et les symboles de la République : quel patrimoine civique commun à transmettre ?	19
Les symboles républicains : sens et visibilité	22
Les valeurs : un idéal d'universalité à l'épreuve des revendications particulières	30
La formation civique dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration	43
Les valeurs européennes	48
Chapitre 2	
 Formation et évaluation : de véritables enjeux pour la compréhension et le respect des valeurs et symboles républicains	51
« L'évaluation/formation dans le pays de résidence »	52
Le contrat d'accueil et d'intégration et la formation civique de l'Office français de l'immigration et de l'intégration	55
Le regroupement familial et la formation « Droits et Devoirs des parents » de l'Office français de l'immigration et de l'intégration	60
Le renouvellement de la première carte de séjour et les demandes de carte de résident et de naturalisation	61
Chapitre 3	
 L'enseignement et l'évaluation des valeurs du pays d'accueil dans les pays de l'Union européenne	65
L'enseignement des valeurs	65
Évaluer la connaissance des valeurs du pays d'accueil dans le cadre de l'acquisition de la nationalité	66

Chapitre 4	
Les enjeux de la connaissance, la compréhension et le respect des valeurs et symboles de la République auprès de la jeunesse	71
Le débat autour des sifflets contre <i>La Marseillaise</i>	71
L'école : un lieu primordial de la transmission des valeurs républicaines	73
Un long parcours d'apprentissage civique	76
Annexe 1	
Lettre de mission du ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire	85
Annexe 2	
Liste des auditions du 10 février au 12 mars 2009	87
Annexe 3	
Projet de guide d'entretien pour l'acquisition de la nationalité française par décret réalisé en 2005	89
Annexe 4	
Circulaire du 5 mars 2007 relative à l'organisation des cérémonies de citoyenneté	99
Annexe 5	
Livret du citoyen 2007	103
Douzième partie	
Étude statistique	
Les élus issus de l'immigration dans les conseils municipaux (2001-2008)	111
Introduction	113
Étude	119
Objectifs et périmètre de l'étude.....	119
Méthode employée	119
Étapes de l'analyse	125
Résultats.....	129
Annexe 1	
Décret n° 89-912 du 19 décembre 1989 portant création d'un Haut Conseil à l'intégration	159
Annexe 2	
Composition du Collège du Haut Conseil à l'intégration avril 2009	161